

Assemblée générale

PROVISOIRE

A/43/PV.8

4 octobre 1988

FRANCAIS

Quarante-troisième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 8e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 28 septembre 1988, à 10 heures

Président : M. CAPUTO (Argentine)
puis M. AL-KHALIFA (Bahreïn)
(Vice-Président)

Allocution de S. A. le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït

Débat général (9) (suite)

Déclarations de :

M. Genscher (République fédérale a'Allemagne)
M. Qian Qichen (Chine)
Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 30.

ALLOCUTION DE S. A. LE CHEIKH JABER AL-AHMAD AL-SABAH, EMIR DE L'ETAT DU KOWEÏT

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Ce matin l'Assemblée va d'abord entendre l'allocution de l'Emir de l'Etat du Koweït, S. A. le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah.

S. A. le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït, est escorté dans la salle.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom de l'Assemblée générale, je suis heureux de souhaiter la bienvenue aux Nations Unies à l'Emir de l'Etat du Koweït, S. A. le cheikh Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, et je l'invite à prendre la parole.

Le cheikh Jaber Al-Ahmad AL-SABAH (Koweït) (interprétation de l'arabe) : MONSIEUR le Président, lorsque nous, les musulmans, commençons nos discours par la phrase "Au nom de Dieu clément et miséricordieux", nous entendons par là renouveler un engagement avec le Seigneur, à dire vrai, à juger selon l'équité, à hâter les relations entre les hommes sur la piété, car la piété constitue le fondement de la fraternité, des droits de l'homme, de la coopération en vue du progrès.

Par cet engagement solennel entre l'homme et son Créateur, entre l'homme et son semblable, j'aime commencer mes propos.

Monsieur le Président, au nom de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), dont j'ai l'honneur de présider la cinquième session, au nom de l'Etat du Koweït et en mon nom, j'ai le plaisir de vous féliciter de votre élection à la présidence de cette quarante-troisième session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

C'est une lourde responsabilité que vous assumez au début de cette nouvelle étape de compréhension où le monde a été en mesure de franchir quelques pas vers la paix et la coopération. Toutefois, d'autres pas doivent encore être accomplis et d'autres problèmes attendent toujours une solution. Nous sommes sûrs que vos qualités, votre expérience et la confiance que nous avons placée en vous nous aideront à réaliser ces objectifs.

Monsieur le Président, vous venez d'un beau pays, d'un pays ami, l'Argentine, qui est liée au Koweït par des liens d'amitié, de coopération et de profonde estime. Nous nourrissons l'espoir que ces liens s'approfondiront davantage, qu'ils

Le cheikh Al-Sabah

se développeront et nous espérons que vous aurez bientôt la possibilité de nous honorer de votre visite au Koweït.

J'ai également l'honneur de souligner avec une profonde appréciation les efforts déployés par le Président de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, M. Peter Florin. Ces efforts sont en effet le reflet de sa profonde conviction, de son adhésion totale aux principes de paix et de coopération internationales, ainsi que sa compétence et son expérience. Il est de mon devoir de rendre hommage aux relations solides qui unissent la République démocratique allemande et le Koweït dans divers domaines, relations basées sur des fondements solides de confiance et de respect mutuel.

Au Koweït, comme dans le monde arabe et musulman, nous ne pouvons pas passer sous silence les efforts inlassables et constructifs déployés par le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, en faveur de la cause de la paix, ainsi que sa prompte et efficace participation aux rencontres internationales et régionales, de même que sa coopération fructueuse dans la solution des problèmes, et ce par la sagesse et la patience.

Au Secrétaire général et à tous ses collaborateurs, je réitère toute notre appréciation.

L'Organisation de la Conférence islamique, par un accident malheureux, a perdu, cette année, un de ses piliers, le frère et l'ami, le général Mohammed Zia ul Haq, ancien Président de la République islamique du Pakistan. Cette même salle a été témoin de la cérémonie tenue à sa mémoire, des discours de fidélité et d'attachement à sa personne et à ceux qui l'accompagnaient.

Le général Zia ul Haq, que son âme repose en paix, a assumé la responsabilité de son pays, de même que la présidence de la deuxième session de l'Organisation de la Conférence islamique, et de la Commission de la science et de la technologie depuis sa création. Il n'a jamais épargné d'efforts en vue de réunifier les rangs de la nation islamique et de défendre ses causes.

Au nom de l'OCI, je vous remercie des nobles sentiments exprimés à l'égard du défunt, de sa famille et de son pays, et je réitère l'expression de mes sincères condoléances aux familles de toutes les victimes de l'accident.

L'Organisation des Nations Unies incarne, depuis sa création, les aspirations de l'humanité, car elle constitue l'instance suprême où les peuples du monde entier expriment leur espoir en l'avenir et discutent les problèmes de leur présent, et où

Le cheikh Al-Sabah

les pays les plus nantis et les plus puissants rencontrent les pays les plus pauvres et les plus faibles.

Les Nations Unies sont parmi les principaux facteurs qui ont permis d'éviter une troisième guerre mondiale. Elles constituent la grande épreuve de la solidarité fraternelle de l'humanité, de la coopération internationale et de la substitution de la confrontation par le dialogue et la coexistence pacifique.

C'est pourquoi nous devons appuyer les Nations Unies et leurs organismes. Car s'il est besoin de réformer ce système multilatéral, de cette enverure et de cette importance, cela ne devrait point entraver l'octroi d'une assistance permanente et la garantie d'un soutien constant aux Nations Unies pour qu'elles assument pleinement leurs responsabilités et réalisent l'équilibre souhaité entre l'efficacité de l'Organisation et son existence même.

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique est fondée essentiellement sur le caractère commun de leurs objectifs et moyens, sur leurs vues communes à l'égard des questions internationales et régionales.

Nous sommes tous profondément attachés à l'unité de l'humanité, aux droits de l'homme et à sa dignité, aux principes faisant de l'homme le centre et l'objectif du progrès. Nous avons foi en l'action conjointe pour réaliser la paix, le respect du droit de tout peuple à l'autodétermination, à la création d'un Etat indépendant sur son sol national, au libre choix de son mode de vie, à l'abri de toute ingérence étrangère.

Le cheikh Al-Sabah

La création de l'Organisation de la conférence islamique en 1969 à la suite du crime abominable de l'incendie de la Mosquée Al-Aqsa dans Al-Qods Al-Charif (la ville sainte de Jérusalem), a été l'expression de la prise de conscience islamique, de la renaissance islamique contemporaine, du rejet de l'agression et du terrorisme ainsi qu'une volonté et une détermination à participer activement au mouvement de la civilisation dans le monde. Les résolutions du cinquième sommet islamique, que le Koweït a eu l'honneur d'abriter en janvier 1987, ont réaffirmé une fois de plus les décisions précédentes de l'Organisation et se sont, d'autre part, conformées aux développements internationaux que nous vivons aux niveaux régional et mondial.

Dans le cadre de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), nous déployons un effort permanent en vue de coordonner nos actions dans les domaines intérieurs et extérieurs, partant des principes du respect de la souveraineté des unités nationales, de la coopération régionale, dont les exemples les plus significatifs nous sont donnés par le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe, et par la coopération, sur une plus large échelle, au sein de la Ligue des Etats arabes. Nous entretenons une coopération étroite avec le groupe des pays non alignés, l'Organisation de l'unité africaine, la Communauté européenne, les grandes puissances, jusqu'au plus haut niveau international aux Nations Unies et ses différentes organisations.

Tout au long de cette marche, et par les ponts de compréhension que nous avons édifiés, et que nous espérons pouvoir consolider davantage, nous sommes conscients que nous vivons dans un monde où les relations sont en évolution constante et où les foyers de civilisation humaine - de quelque importance qu'ils soient - se multiplient et se diversifient, chacun se distinguant par son caractère et son rôle spécifiques. Face à cette multiplicité nous n'avons qu'un choix, à savoir : la coexistence et la coopération dans le cadre du respect mutuel qui invite chaque civilisation à considérer les autres avec plus d'objectivité et sans parti pris.

Aujourd'hui, la tendance des deux superpuissances à parvenir à une compréhension mutuelle représente l'un des développements internationaux les plus importants, elle concerne essentiellement une réduction du volume de l'arsenal militaire nucléaire, partant de la conviction que l'utilisation de tels armements amènerait inévitablement à la destruction totale de la vie sur notre planète. Cette tendance vers la compréhension s'est accompagnée d'une détente appréciable dans nombre de problèmes internationaux.

Le cheikh Al-Sabah

Du haut de cette tribune je tiens à rendre hommage aux peuples américain et soviétique pour les efforts louables déployés par le Président Ronald Reagan et le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev.

Les peuples les plus défavorisés considèrent ce rapprochement avec beaucoup d'optimisme, ils souhaitent qu'il ait un effet positif sur la solution équitable de leurs problèmes et qu'il leur permette de restaurer leurs droits légitimes.

Quant à l'équation Nord-Sud, elle se caractérise essentiellement par un problème, à savoir : la dette et le service de la dette. Sous sa forme actuelle, ce problème constitue un obstacle au développement, ainsi qu'un instrument de pression sur les pays du Sud. On se procure les matières premières à des prix dérisoires pour leur vendre des produits manufacturés et les céréales du Nord à des prix qui ne cessent d'augmenter à une vitesse vertigineuse, approfondissant ainsi le fossé qui s'est creusé entre le Nord et le Sud.

Par ailleurs, en exerçant des pressions sur les pays pauvres, en leur faisant miroiter la possibilité d'obtenir des gains rapides, et faisant peu de cas de la valeur réelle de l'homme dans les pays du Sud, certaines institutions industrielles du Nord ont fait des territoires de certains pays pauvres du Sud le dépôt de leurs déchets nucléaires, de leurs poisons chimiques sans aucune mesure de protection, parfois même à l'insu de leurs gouvernements, et sans aucun respect des droits les plus fondamentaux de l'homme, de sa sécurité et de la sécurité de ses enfants.

Cette situation se résume en une question, à savoir : pourquoi ces pressions grandissantes? Pourquoi ce sabotage dans les pays du Sud?

N'avons-nous pas assez souffert des catastrophes naturelles, des longues sécheresses, des inondations dévastatrices, des invasions acridiennes, des épidémies - vous en êtes quotidiennement informés - pour que nos amis du Nord y ajoutent encore la détérioration de l'environnement, le rabaissement de l'être humain et l'affaiblissement de notre capacité d'aller de l'avant?

Je voudrais, à cet égard, proposer un projet en trois points comprenant, premièrement, la convocation d'une réunion des pays créanciers afin d'examiner la possibilité d'annuler les intérêts accumulés de la dette des pays débiteurs et d'acquitter une part du capital principal de la dette des pays les plus démunis. Le Koweït, en tant que pays créancier, est prêt, pour sa part, à participer à une telle réunion, à s'engager à appliquer les résolutions qui en découleraient, car

Le cheikh Al-Sabah

nous estimons que c'est là le meilleur moyen de résoudre la situation. Il est, en effet, inconcevable d'attendre des revendications des pays débiteurs d'une part, ou de concilier les positions opposées des pays créanciers d'une part.

La réalisation d'une telle proposition est de nature à aider les pays débiteurs à entreprendre des projets de développement, ce qui aura une influence considérable sur l'activité économique et sociale, qui, à son tour, aura un impact positif sur les créanciers aussi bien que les débiteurs.

Deuxièmement, la demande auprès du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale d'une révision des conditions rigides imposées aux pays qui essaient d'obtenir une assistance pour améliorer leur situation. Il est souhaitable que cette révision soit caractérisée par une certaine souplesse qui prendrait en considération les éléments qui distinguent les pays, qu'elle soit compatible avec les conditions propres à chaque pays et qu'elle constitue une aide réelle au développement. Troisièmement, l'augmentation et l'organisation de l'assistance technique et scientifique du Nord au Sud, en prenant en considération le facteur humain et son rôle dans le développement, sans se limiter aux statistiques et aux chiffres rigides. Cela amènera inévitablement à une - coopération pour la sauvegarde des ressources naturelles et humaines, présentes et futures, pour faire face à la pollution, pour consolider les projets de développement, et faire de la science un moyen de reconstruction et de progrès et non pas un instrument de sabotage et de décadence.

Les peuples du Sud et du Nord sont des peuples frères qui, bien que séparés par les lieux, sont de la même époque et vivent au sein d'une même famille, l'humanité.

La coopération entre civilisations constitue cette rencontre bénéfique entre le Nord et le Sud, c'est l'aube réelle de la solidarité fraternelle qui unit tous les hommes de la planète.

Si l'on fait encore allusion aux ressources naturelles de certains pays du Sud, à la répartition des régions productrices de pétrole dans le monde, il faut alors rappeler que le pétrole est une richesse non renouvelable, que la recherche de substituts ne cesse jamais, et que le pétrole ne constitue qu'une seule des étapes de l'histoire de l'humanité. Le seul espoir de ces pays réside dans l'amélioration du niveau scientifique et technique des générations futures, l'esprit de l'homme étant la seule richesse inépuisable.

Le cheikh Al-Sabah

Par la science et la coopération dans le cadre d'un "nouvel ordre économique et humanitaire mondial" nous espérons, avec l'aide de Dieu, pouvoir surmonter la pauvreté et la famine, faire face plus fermement aux vicissitudes de la nature, et participer plus efficacement à la promotion des facultés créatrices de l'homme. C'est là que réside la garantie réelle et la sécurité des générations à venir.

Tout en aspirant à la création d'un nouvel ordre économique et humanitaire mondial, nous devons tous coopérer pour faire face au terrorisme, dont les foyers, les sources, les moyens et les objectifs ne cessent de se multiplier. Nous devons oeuvrer ensemble afin de mettre en application les lois contre le terrorisme pour que des victimes innocentes ne demeurent pas la proie du chantage, de menaces et de marchandages injustes.

Au Koweït nous avons été parmi les premiers à condamner le terrorisme; nous en avons souffert, nous nous sommes fermement opposés, aidés par Allah le tout puissant, et grâce à la cohésion du peuple koweïtien. Au cours du détournement de l'avion koweïtien, en avril dernier, nous avons trouvé auprès de la communauté internationale un ferme appui qui a consolidé notre position et dont nous lui sommes reconnaissants.

Cependant, nous devons établir une nette distinction entre le terrorisme injuste, qu'il soit individuel, collectif ou pratiqué par un gouvernement, dissimulé ou manifeste, et le droit légitime de se défendre, de défendre la patrie, de faire face à la répression et à l'injustice, droit consacré par les conventions et les lois internationales.

S'agissant des droits de l'homme, la Déclaration universelle des droits de l'homme constitue en effet le fruit le plus important des efforts des Nations Unies. Malheureusement elle est souvent l'objet de violentes agressions et nécessite par conséquent des soins continus fondés sur la force de nos consciences et la force de la loi.

En dépit de tous les efforts déployés par la communauté internationale, et malgré les conventions complémentaires à la Déclaration des droits de l'homme adoptées par les Nations Unies, en dépit du mouvement mondial visant à sauvegarder la dignité de l'homme, nous constatons toujours, dans certaines régions du monde, des tendances qui vont à l'encontre de cette marche historique, qui tentent d'usurper ces droits et de perpétrer des agressions contre leurs détenteurs.

Le cheikh Al-Sabah

De ce conflit résultent des problèmes qui, nous l'espérons vivement, pourront trouver une solution équitable pour que le potentiel humain, au lieu d'être dispersé et dirigé vers l'antagonisme, soit consacré à la coopération et au développement.

Le destin a voulu que le monde islamique soit le terrain d'un grand nombre de ces problèmes brûlants, avec notamment la guerre entre l'Iran et l'Iraq, la question palestinienne, le conflit intérieur au Liban et l'agression armée contre ce même pays, et le problème afghan.

Le monde entier a accueilli favorablement la décision de la République islamique d'Iran d'accepter la résolution 598 du Conseil de sécurité, que l'Iraq frère avait acceptée auparavant, ainsi que le cessez-le-feu et les négociations qui, nous l'espérons, sauront surmonter les difficultés éventuelles et aboutiront aux résultats tant souhaités.

Le cheikh Al-Sabah

Dans l'alinéa 8, la résolution demande au secrétaire général des Nations Unies d'entamer des contacts avec les Etats de la région afin d'examiner les mesures à entreprendre en vue de consolider la paix et la sécurité dans la région. Le Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe est toujours prêt à coopérer avec les Nations Unies, avec l'Iraq et l'Iran dans le but de restaurer la sécurité et la paix équitable dans le Golfe et d'y garantir la liberté de navigation pour tous. Dans cette optique, nous sommes en contact permanent avec le Secrétaire général des Nations Unies et les parties concernées.

La "Guerre des huit ans", avec tous les sacrifices qu'elle a entraînés constitue la preuve de ce que la guerre, si longue soit-elle, ne mène à rien, et que les parties en conflit n'ont d'autre choix que la coexistence et le bon voisinage, ainsi que la coopération pour édifier et bâtir, dans le respect de l'indépendance de chaque Etat et de ses choix politiques. La paix tant souhaitée nécessite que l'on évite d'entrer dans des questions secondaires qui n'ont aucun fondement et qui n'auront comme résultat que l'entrave des efforts visant à rétablir la paix à laquelle nous aspirons. C'est là également une tentative qui a pour but de nous détourner des actes d'agression perpétrés par l'entité sioniste, agression dont est victime un peuple dépourvu de moyens de défense, et ce au mépris des droits de l'homme, des lois et conventions internationales.

Le soulèvement du peuple palestinien, l'"intifada", avec les peines qu'elle entraîne, les nobles objectifs qu'elle défend, demeure dans le monde entier au premier plan des médias.

Les Palestiniens défendent leur sol national de l'intérieur, car il n'envahissent personne.

Le soulèvement palestinien est l'expression de ce droit que nous attendons depuis 40 ans.

Je m'adresse aux peuples et aux amis présents dans cette salle, et je leur demande: n'avez-vous pas lutté pour obtenir votre indépendance, pour chasser les armées de l'envahisseur de vos territoires? N'avez-vous pas lutté clandestinement, ouvertement et courageusement pour réaliser votre indépendance?

Pourquoi donc dénoncer ces jeunes, ces femmes et ces enfants qui n'ont trouvé que les pierres recueillies sur le sol de leur patrie pour en faire l'expression de leurs droits légitimes, de leur refus de vivre dans leur patrie sous le joug de la répression et de la violence israéliennes?

Le cheikh Al-Sabah

Le peuple palestinien n'a qu'une seule revendication, il aspire à la création de son Etat indépendant sur son sol national ayant Jérusalem comme capitale, sous l'égide de l'Organisation de libération de la Palestine, son seul représentant légitime.

Chacun de nous, ici même dans cette salle, a une patrie, une maison, il détient un passeport et sait où il peut retourner dans toute sécurité à l'issue de ces réunions et où il retrouvera sa famille. C'est tout ce que demande le peuple palestinien et rien de plus.

Je voudrais ici souligner avec force estime le rôle de la Communauté européenne à l'égard de la question du Proche-Orient, rôle qui prône le dialogue avec toutes les parties concernées. C'est ainsi que le groupe socialiste du Parlement européen a invité le frère Yasser Arafat, Président du Comité exécutif de l'OLP, à prononcer un discours devant le Parlement européen au début du mois en cours. Le groupe l'a également invité à entreprendre le dialogue avec les hauts responsables européens.

Puissent ces vents propices traverser l'Atlantique pour parvenir au nouveau monde, que celui-ci soit plus réceptif au droit palestinien, et plus ouvert et patient dans le dialogue avec les représentants légitimes de ce peuple, qu'il puisse enfin condamner plus vigoureusement la répression israélienne du peuple palestinien.

Nous prions pour qu'un jour la valeur des droits de l'homme soit si élevée qu'elle ne soit pas emportée par les torrents des combats ou des promesses électorales qui ne visent qu'à réaliser la victoire, même au détriment de l'équité et des droits des peuples à l'autodétermination.

La statue de la liberté a été le don de la France à ce nouveau monde, et nous voulons que la flamme de la liberté soit toujours vive dans les coeurs et les esprits, pour qu'elle ne soit pas réduite à un simple monument historique et qu'elle ne soit pas privée de son sens réel et des idéaux qu'elle inspire.

Pour ce qui est du Liban, il est malheureux de constater que l'agression israélienne y a provoqué des troubles et ravivé les conflits sanglants.

Les frères au Liban ne trouveront le salut que dans l'unité nationale et la coexistence. Le sort du Liban doit être remis dans les mains de ses fils, l'entité sioniste doit retirer ses forces des territoires libanais qu'elle avait occupés

Le cheikh Al-Sabah

sous prétexte de sauvegarder sa sécurité, ce même prétexte qui est à la base de toute agression et de toute expansion.

Si la question de l'Afghanistan a déjà franchi des étapes vers la solution, l'engagement des parties à respecter les accords constitue le droit chemin menant à un avenir plus sûr où les Afghans pourront librement choisir leur mode de vie, de coopération avec leurs voisins sans aucune pression extérieure.

C'est dans cet esprit que nous saluons les mesures adoptées en Namibie et en Angola, et nous espérons qu'elles se poursuivront jusqu'à la création, en Namibie, d'un Etat indépendant sous la direction du représentant légitime de son peuple, la SWAPO.

Quant au Gouvernement de Pretoria, il vit toujours dans l'illusion de la suprématie raciale que la science, la foi religieuse et la conscience mondiale ont condamnée notamment à cause de sa violation flagrante des droits de l'homme.

Les lois racistes et discriminatoires en vigueur en Afrique du Sud, qui haïssent la dignité de l'homme africain dans sa patrie et le privent de son droit légitime et réel, connaîtront une fin prochaine. Le droit et la légitimité seront inévitablement restaurés.

Nous rejoignons toutes les forces éprises de liberté dans le monde pour demander la libération du leader africain Nelson Mandela qui a tant lutté pour restaurer le droit de ses compatriotes au respect de leur dignité, et qui a enduré tant de souffrances et d'injustices dans les prisons de Pretoria.

Nous saluons ce héros, ainsi que tous les héros de la liberté dans le monde entier. C'est à ces héros que je m'adresse pour leur affirmer ma confiance en un avenir meilleur, car le soleil de la liberté sera radieux, les oppresseurs ne pourront jamais le cacher.

Nous espérons que la paix sera restaurée au Sud-Est asiatique, entre les deux Corées, à Chypre, en Amérique centrale, que les efforts s'uniront à l'Est et à l'Ouest, au Nord et au Sud en vue d'établir le nouvel ordre économique et humanitaire tant souhaité.

Quelles que soient les causes de ces conflits, l'homme en est le moteur principal, ils le détruisent, car en fin de compte ces conflits constituent une violation flagrante des droits de l'homme. Y mettre fin constituerait la victoire définitive de ces droits.

Je viens vous transmettre les salutations de plus d'un milliard de musulmans du monde entier. Nous vous tendons la main dans un acte de fraternité, et prions

Le cheikh Al-Sabah

pour que l'avenir de l'humanité soit plus prospère, plein d'amitié, de coopération et de paix pour nous et pour les générations à venir.

Nous savons que toute communauté dans le monde d'aujourd'hui, y compris la communauté musulmane, connaît des problèmes et nourrit des espoirs. Nous sommes venus pour coopérer ensemble à la solution de ces problèmes et à la réalisation de nos aspirations.

Permettez-moi, avant de terminer, d'exprimer mes vifs remerciements à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité pour les résolutions qu'ils ont adoptées consacrant des droits et ouvrant des nouveaux horizons à la réconciliation et à la paix.

Je vous remercie, Monsieur le Président, ainsi que Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies et tous ses collaborateurs, pour les efforts que vous déployez sans cesse en vue de restaurer la paix, et résoudre les conflits par la sagesse et le dialogue.

Je voudrais également remercier vivement les organes d'information qui ont mis en évidence les questions relatives aux droits de l'homme, et qui ont notamment assuré une couverture appropriée du soulèvement palestinien, et de la lutte contre la discrimination raciale en Afrique du Sud.

Mes remerciements s'adressent à vous tous ici présents dans cette salle au nom du monde musulman, au nom de l'Etat du Koweït et, en mon nom propre, pour votre attention.

Je voudrais transmettre, à travers vous, à vos Etats respectifs et à vos peuples amis, un message de fraternité et d'estime. De ma part, je transmettrai à mon peuple dans le monde musulman, dans les pays arabes et au Koweït ces chaleureux sentiments d'amitié dont je suis entouré.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Au nom des membres de l'Assemblée générale, je remercie l'Emir de l'Etat du Koweït de la déclaration importante qu'il vient de prononcer.

S. A. le cheikh Al-Sabah, Emir de l'Etat du Koweït, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.*

* Le cheikh Mohammed Bin Muharak Bin Hamad Al-Khalifa (Bahreïn), Vice-président, assume la présidence.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de donner la parole au premier orateur inscrit, je voudrais rappeler aux représentants que, conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa troisième séance plénière, la liste des orateurs sera close cet après-midi, à 18 heures.

M. GENSCHER (République fédérale d'Allemagne) (parle en allemand; interprétation d'après un texte anglais fourni par la délégation) Monsieur le Président, je vous prie de transmettre mes sincères félicitations à M. Dante Caputo à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Je lui souhaite bonne chance et plein succès dans ces hautes fonctions.

Comme les années précédentes, ma délégation fera tout pour aider l'Assemblée générale à obtenir des résultats positifs.

Je souhaite remercier M. Peter Florin, Président de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale, de sa contribution fructueuse. Il a dirigé les travaux de l'Assemblée avec tact et pragmatisme, animé par la volonté d'obtenir des résultats.

Cette session s'ouvre dans des circonstances encourageantes. Lorsque nous nous sommes retrouvés ici il y a 12 mois, la guerre entre l'Iran et l'Iraq faisait chaque jour d'innombrables victimes. En Afghanistan, on ne pouvait aucunement prévoir la fin des souffrances humaines et en Afrique australe, aucun espoir n'était permis.

Aujourd'hui, les armes dans le Golfe se sont tues. Des négociations ont été entamées entre les parties belligérantes. Un an après son adoption à l'unanimité par le Conseil de sécurité, la résolution 598 (1987) a été acceptée par les deux parties au conflit comme base d'un cessez-le-feu.

M. Genscher (RFA)

En Afghanistan, les Accords de Genève, également conclus grâce à l'assistance décisive des Nations Unies, ont créé les conditions nécessaires au retrait des troupes soviétiques. Cinquante pour cent de ces troupes ont déjà quitté le pays conformément aux termes de l'Accord.

Après ses pourparlers en Afrique australe, le secrétaire général a dit qu'il était confiant quant à l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité.

Aucun de ces progrès n'a été gagné d'entrée de jeu par l'Organisation internationale. Ces réalisations sont le résultat d'une évolution favorable du climat international et sont le produit de multiples efforts réalisés par les organes principaux des Nations Unies et, en premier lieu, de M. Pérez de Cuéllar, secrétaire général des Nations Unies.

Vous avez dit, Monsieur le secrétaire général, que la cause de la paix vaut un effort personnel maximum. Vous, Monsieur le secrétaire général, avez accompli cet effort et nous tous, membres des Nations Unies, vous en sommes reconnaissants.

Vous avez donné tort à ceux qui avaient des doutes à l'égard des Nations Unies. Vous encouragez tous ceux qui cherchent à renforcer son rôle de promoteur de la paix.

La République fédérale d'Allemagne a activement appuyé les Nations Unies et son secrétaire général.

En tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, elle a contribué à l'adoption des résolutions 435 (1978) et 598 (1988) du Conseil de sécurité. Après l'adoption de la résolution 598 (1988), nous sommes restés en contact avec les deux parties au conflit, leur demandant de l'accepter et de l'appliquer.

Je lance un appel à l'Iraq et à l'Iran afin qu'ils entreprennent des négociations en vue d'un compromis et d'un règlement de paix juste et honorable.

En Afghanistan, le retrait des troupes soviétiques ouvre la voie à un renouveau politique dans le pays. Toutes les parties intéressées doivent saisir cette occasion. Comme la Communauté européenne, le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne est prêt à apporter une assistance humanitaire substantielle au processus de rapatriement et de réintégration de millions de réfugiés et, si les conditions internes favorables sont réunies, à contribuer au redressement de l'Afghanistan.

M. Genscher (RFA)

Des progrès importants ont également été réalisés vers un règlement des conflits en Afrique australe. Des mesures importantes ont été prises. Les troupes d'Afrique du Sud se sont retirées d'Angola. Des négociations sont en cours pour le retrait des troupes cubaines. Nous nous sommes nettement rapprochés du jour où la Namibie sera indépendante. La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité est, comme elle l'a toujours été, le seul moyen viable d'atteindre cet objectif. En tant que membre du Groupe de contact, mon gouvernement offre ses bons offices pour aider à l'application de cette résolution.

D'autres événements favorables se sont également produits ailleurs dans le monde.

Au Cambodge, le règlement de paix se dessine.

Des pourparlers entre les Gouvernements de Corée du Sud et de Corée du Nord semblent maintenant possibles.

En Amérique centrale, le cessez-le-feu persistant peut faciliter le dialogue entre les parties en conflit afin que la démocratie soit fermement instaurée.

Le règlement pacifique des conflits du Sahara occidental et entre la Libye et le Tchad semble plus proche.

Les représentants des deux groupes ethniques à Chypre négocient pour l'avenir de l'île.

Le Moyen-Orient reste une source de préoccupations. Les négociations ne sont toujours pas en vue, malgré le soulèvement palestinien dans les territoires occupés, qui montre bien que le statu quo ne peut être maintenu.

Une conférence internationale sur le Moyen-Orient est et reste le cadre approprié pour les négociations indispensables à un règlement de paix qui permettra au peuple palestinien d'exercer son droit à l'autodétermination et garantira le droit de tous les Etats de la région, y compris Israël, de vivre dans des frontières sûres.

Au Liban, durement éprouvé, nous souhaitons une solution pacifique à ses problèmes, fondée sur la souveraineté, l'unité et la réconciliation nationale.

Si nous voulons assurer la paix dans le monde une fois pour toutes, nous devons renforcer les forces de paix. Cela signifie, tout d'abord, que nous devons renforcer les Nations Unies. Pour y parvenir, nous devons poursuivre les efforts - couronnés de succès - réalisés pour amener des réformes internes.

M. Genscher (RFA)

Ce qu'il faut avant tout, c'est appliquer la Charte. Nous sommes prêts à examiner en détail toutes les propositions visant à renforcer les pouvoirs dont est dotée l'Organisation pour favoriser la paix. C'est également l'objectif de notre initiative relative à la prévention des conflits, qui sera soumise à l'examen de l'Assemblée générale à la présente session pour approbation finale. Nous estimons qu'il est essentiel que les Nations Unies soient en mesure d'agir avant qu'un conflit n'éclate vraiment.

La paix que nous cherchons ne peut être basée que sur la primauté du droit. Elle doit découler du droit à l'autodétermination des nations et des droits civils, économiques et sociaux consacrés dans les pactes des droits de l'homme des Nations Unies. L'on est de plus en plus conscient dans le monde que tout pouvoir public ne saurait s'exercer dans les strictes limites des droits de l'homme. Le respect des droits de l'homme n'est pas seulement une question intérieure. Dans le cadre du processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), ils sont devenus une question clef.

Le système d'apartheid de la République d'Afrique du Sud est une des insultes les plus flagrantes aux droits de l'homme et une des plus évidentes manifestations de mépris à l'égard de ces droits. Nous demandons l'abolition de ce système impossible à réformer.

Nous demandons la libération de Nelson Mandela, d'Eric Molobi et de tous les autres prisonniers en Afrique du Sud. Nous demandons la levée de l'interdiction de l'African National Congress of South Africa (ANC) et de toutes les autres organisations de la majorité noire afin d'ouvrir la voie à un dialogue national pacifique.

M. Genschler (RFA)

Qu'on n'en doute pas un instant on ne nous empêchera pas d'aider les organisations anti-apartheid.

Le Président du syndicat le plus important du monde, le syndicat des ouvriers de la métallurgie de la République fédérale d'Allemagne, a dressé une liste des normes minimales à respecter dans les relations ouvrières par les filiales sud-africaines de sociétés allemandes. Elles garantissent aux syndicats et aux travailleurs sud-africains, quelle que soit leur couleur, le même droit à la justice sociale que leurs collègues en République fédérale d'Allemagne. De grandes sociétés allemandes ont promis d'appliquer ces normes minimales en Afrique du Sud. Nous demandons à tous les syndicats et à toutes les entreprises de suivre cet exemple.

La règle du droit suppose un respect absolu du droit international. Ce respect est le fondement des politiques qui favorisent la négociation et l'accord plutôt que le recours à la menace ou à l'emploi de la force.

La règle du droit implique la protection et le respect des minorités, qu'elles soient religieuses, nationales ou ethniques. Toutes ces minorités ont le droit de développer leur identité, de cultiver leurs langues et de vivre conformément à leurs traditions culturelles, et d'exercer leur religion, tout en jouissant de droits politiques et juridiques égaux.

La règle du droit est menacée par le terrorisme international. La communauté internationale doit s'opposer avec une détermination encore plus forte au terrorisme, qui va à l'encontre de la dignité de l'homme et de tout ordre humain.

La règle du droit implique des efforts communs pour lutter contre le trafic de stupéfiants. C'est un problème international d'urgence croissante, qui ne peut être résolu que par les efforts concertés de tous les gouvernements.

Mon gouvernement espère que les débats qui auront lieu au cours de la conférence diplomatique de Vienne aboutiront à l'adoption d'une convention des Nations Unies pour la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants. Ce serait un progrès considérable.

Nous pouvons nous tourner vers l'avenir avec confiance. La communauté des nations fait preuve d'un plus grand respect pour la règle du droit. Il y a une volonté croissante de résoudre les différends, même les plus graves, par la négociation.

M. Genscher (RFA)

Cela est le signe d'un changement fondamental dans les relations internationales. Au coeur de ces changements se trouvent les tentatives faites par l'Ouest et l'Est pour établir leurs relations sur de nouvelles bases. L'une des raisons pour lesquelles l'Organisation mondiale a été en mesure de réaliser des progrès dans le règlement pacifique de différends est la coopération accrue entre l'Ouest et l'Est à cette fin.

Il est devenu évident que l'affrontement Ouest-Est ne doit pas déborder sur le tiers monde, mais que là où il se manifeste, il faut le désarmer étape par étape et, dans la mesure du possible, le résoudre par le dialogue et la coopération.

Les progrès réalisés par la Communauté européenne représentent l'une des tendances mondiales les plus prometteuses. En créant une communauté de 12 démocraties européennes, nous avons triomphé de l'égoïsme national, de la pensée politique axée sur la puissance et les préjugés. C'est la plus grande et la plus belle victoire dans l'histoire de l'Europe. Elle n'a pas coûté une seule vie humaine et pourtant elle nous fait gagner l'avenir.

L'amitié et la coopération franco-allemandes sont au coeur de cette évolution orientée vers l'avenir. La Communauté européenne est l'association d'Etats souverains la plus avancée à ce jour. Le dynamisme et l'attrait de notre communauté s'accroît de façon constante. La Communauté européenne a pris l'engagement du libre-échange et de la coopération économique internationale. Elle est devenue une force motrice de croissance non seulement pour nous-mêmes mais pour l'économie mondiale tout entière. Nous sommes donc résolument opposés au protectionnisme.

Le potentiel de croissance d'un marché unique et d'une région sociale et monétaire commune rendra la Communauté européenne encore mieux à même de former une association économique globale avec les démocraties d'Amérique du Nord et du Japon.

En accroissant notre puissance économique, nous pouvons également encourager de façon croissante le développement du tiers monde. Le marché européen élargi sera en mesure d'absorber en quantités encore plus importantes les produits du tiers monde.

De même que les Conventions de Lomé, nos accords avec la zone méditerranéenne et nos traités de coopération avec les Etats de l'ANASE, les Etats d'Amérique

M. Genscher (RFA)

centrale et le Conseil de coopération du Golfe indiquent que la Communauté européenne est aujourd'hui déjà un partenaire d'importance des pays du tiers monde. Cette coopération se situe dans le cadre de droits égaux.

La croissance considérable de la Communauté européenne offre une occasion de développement unique des relations Ouest-Est. La tâche consiste maintenant à planifier l'architecture de toute l'Europe - Europe de l'Atlantique à l'Oural. Plus l'Union soviétique poursuivra le processus d'ouverture interne et externe, plus elle deviendra à même de coopérer avec l'Ouest. Nous voulons que cette politique de réforme soit couronnée de succès. L'avenir de l'Europe ne repose pas sur l'espoir et, encore moins, sur la recherche de la déstabilisation de l'autre partie mais sur la coopération et la concurrence productive.

Les multiples facettes de la coopération détermineront l'architecture de l'ordre pacifique en Europe ou, en d'autres termes, de l'édifice européen commun.

L'interdépendance qui en est le corollaire renforcera la confiance mutuelle et assurera une plus grande stabilité. Le nouvel ordre ne doit pas se caractériser par des barrières, mais par l'ouverture, par la liberté de mouvement des gens, des idées et des marchandises, ainsi que par le respect des droits de l'homme.

L'un des piliers de la structure européenne est et restera une Communauté européenne orientée vers l'ouverture et la coopération. Nous le savons: l'Europe est plus que la Communauté européenne. Le Président Mitterrand l'a dit fort éloquemment dans son intervention historique d'Aix-la-Chapelle en 1987. A la suite d'une coopération croissante, d'une véritable détente et du désarmement, l'aspect militaire perdra sa signification dans les relations ouest-Est, alors que d'autres aspects - coopération politique, économique, écologique et culturelle - prendront de l'importance.

M. Genscher (RFA)

Grâce à cette évolution, l'Ouest et l'Est gagneront des capacités nouvelles qui pourront être consacrées non pas au désarmement mais au progrès de leurs propres sociétés et à la coopération avec les pays en développement.

L'évolution positive qui se fait jour à travers toute l'Europe tire son énergie de la renaissance de l'identité de notre continent. Cette identité plonge ses racines dans l'histoire commune de l'Europe, dans ses gloires comme dans ses égarements, dans sa culture commune - à laquelle toutes les nations européennes ont largement contribué - et découle aussi de la prise de conscience de notre responsabilité mutuelle à l'égard de l'avenir de notre continent ainsi que de la paix et du développement dans le monde. Des décennies de scission n'ont pas fait de l'Europe deux Europes; des décennies de scission n'ont pas fait de la nation allemande deux nations allemandes. Le peuple allemand, au cœur de l'Europe, qui a souvent été en conflit avec ses voisins, a su tirer les leçons de l'histoire. Les deux Etats allemands assument leur responsabilité vis-à-vis de la paix en Europe, grâce notamment à leur coopération mutuelle, et tous les Européens en bénéficient.

De par notre appartenance à la Communauté européenne et à l'Alliance atlantique, nous, Allemands de la République fédérale d'Allemagne, avons usé à bon escient de la liberté que nous avons retrouvée à l'issue de la seconde guerre mondiale. Nous avons établi le lien le plus solide qui puisse unir les Etats : le lien des valeurs universelles. Notre fidélité à la paix en Europe nous a également amenés à conclure des traités avec l'Union soviétique, la République populaire de Pologne et la Tchécoslovaquie, ainsi que le Traité de base avec la République démocratique allemande. Elle nous a également conduits à coopérer activement à la conclusion de l'Acte final d'Helsinki ainsi qu'au processus de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). A notre avis, le développement de nos relations avec l'Union soviétique, qui sont d'une importance cruciale pour nous, joue un rôle clef dans l'amélioration des relations Est-Ouest dans leur ensemble. La visite que le Chancelier Helmut Kohl doit effectuer prochainement en Union soviétique va précisément dans ce sens.

Nous n'avons cessé de réclamer l'instauration d'un ordre pacifique en Europe, et ce dès 1967, au moment où l'Alliance atlantique a présenté le rapport Harmel. Nous avons longuement attendu une réponse à cette proposition, dessein ambitieux d'une meilleure Europe. La politique amorcée en Union soviétique par le Secrétaire général Gorbatchev peut faire du projet contenu dans le rapport Harmel une

M. Genscher (RFA)

réalité. La nouvelle politique en vigueur en Union soviétique est, selon nous, non seulement favorable mais constructive. Nous avons tous la responsabilité de saisir toute occasion d'améliorer la situation. L'amélioration notable des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique indique bien quelles possibilités s'offrent à nous.

L'Acte final d'Helsinki montre la voie de l'instauration d'un ordre pacifique en Europe, où les Etats dotés de systèmes politiques et sociaux différents pourraient vivre ensemble et se livrer à une concurrence pacifique sans se craindre les uns les autres. Dans ses efforts pour établir un ordre pacifique de ce type en Europe, la République fédérale d'Allemagne agit conformément au mandat de sa constitution, la Loi fondamentale, dont le but est de servir la cause de la paix en Europe et de faire cesser la séparation de notre nation indivisible. Nos efforts pour faire aboutir le plus rapidement possible la réunion de suivi de Vienne avec l'adoption d'un document final substantiel et équilibré devraient nous permettre de nous rapprocher davantage d'un ordre pacifique européen.

Nous avons aujourd'hui pour tâche de protéger l'humanité des dangers que l'homme a lui-même créés. L'évolution de la technologie nous offre la possibilité de choisir entre la création d'un monde meilleur et plus humain ou l'anéantissement. La responsabilité qui nous incombe non seulement envers nous-mêmes mais envers toutes les générations futures doit déterminer nos politiques, notre philosophie et nos actions.

Face au danger d'anéantissement nucléaire, le processus de désarmement se devait de commencer avec le désarmement nucléaire. A ce propos, le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire représente une percée d'une importance fondamentale. Jusqu'à présent on s'est contenté de limiter les armements. Maintenant, et pour la première fois, une catégorie entière d'armes est éliminée. L'élimination de toutes les armes nucléaires à portée intermédiaire de l'Union soviétique et des Etats-Unis doit être suivie de mesures radicales concernant les armes nucléaires, chimiques et classiques. La réduction de moitié des forces nucléaires stratégiques des deux superpuissances doit devenir une réalité.

Les images atroces des conséquences de l'utilisation des armes chimiques me poussent à demander instamment à tous les participants à la Conférence du désarmement de Genève de faire aboutir le plus rapidement possible les négociations - qui en sont maintenant à un stade avancé - sur une interdiction globale de ce

M. Genscher (RFA)

type d'armes. Seule une convention universelle assurant l'interdiction de la fabrication, du stockage, du transfert et de l'emploi des armes chimiques peut libérer à tout jamais l'humanité du fléau que représentent ces armes cruelles.

Mon gouvernement joue également un rôle actif dans les efforts tentés pour renforcer tous les instruments susceptibles d'empêcher l'emploi et la prolifération des armes chimiques avant même qu'un traité d'interdiction complète n'entre en vigueur. Nous nous félicitons de l'initiative du Président Reagan, en vue de la convocation d'une conférence des pays signataires du Protocole de Genève de 1925. Tout en continuant d'oeuvrer dans ce sens, nous devons redoubler d'efforts en vue d'aboutir à une interdiction globale en tant qu'objectif prioritaire.

Dans le domaine des armes classiques, notre but est de mettre fin à la supériorité et aux déséquilibres par le désarmement asymétrique. Nous désirons créer en Europe des conditions telles qu'il sera impossible à l'une ou l'autre partie de déclencher une attaque contre un territoire étranger. Les options en matière d'offensive à grande échelle n'ont pas leur place dans notre conception de l'Occident. La véritable stabilité en matière d'armes classiques et l'adoption de nouvelles mesures propres à accroître la confiance exigent également un consensus sur la question de la philosophie de la défense qui sous-tend les politiques. Ce que nous recherchons, c'est un consensus sur les fonctions à confier aux forces des deux parties, compte tenu de la taille, de l'équipement et des principes de commandement. Je demande à tous les intéressés, à tous les participants à la CSCE d'adopter avant la fin du mois d'octobre, parallèlement au document final de la réunion de suivi de la Conférence de Vienne sur la sécurité et la coopération en Europe, un mandat d'ouverture de négociations sur la stabilité en matière d'armes classiques. Le moment est propice; chacun doit maintenant assumer ses responsabilités.

M. Genscher (RFA)

Des armes en quantité illimitée ne créent pas une sécurité illimitée; par contre un désarmement équilibré et mutuel peut aider à créer davantage une sécurité plus grande. C'est pourquoi le désarmement et la limitation des armements font autant partie intégrante de la politique de sécurité de l'Alliance atlantique que nos efforts de défense.

A l'ère nucléaire, il faut que la guerre soit rendue impossible une fois pour toutes. Une nouvelle pensée exige que, par delà la dissuasion - garde-fou du dernier recours -, soient mises en place de nouvelles structures de coopération en matière de sécurité militaire, qui réduiront les risques énormes encourus quand on se fie uniquement à la dissuasion.

Nous sommes assez réalistes pour savoir que nous ne pouvons fonder la sécurité sur les espoirs de demain. Mais, en tant qu'hommes d'action, nous devons assumer nos responsabilités face à l'avenir; nous devons créer aujourd'hui les bases de notre sécurité de demain, bases qui doivent être plus larges, plus fermes et plus fortes que celles sur lesquelles repose à ce jour la paix.

La guerre n'est pas seule à menacer l'avenir de l'humanité. Le risque croît que l'homme détruise ses propres sources de vie sur la planète. Nous devons nous attacher à préserver nos sources naturelles de vie et à poursuivre le développement du tiers monde. Ces deux objectifs sont étroitement liés. Actuellement, la population mondiale s'élève à plus de cinq milliards; elle sera bientôt de six milliards. Il ressort des statistiques de la Banque mondiale qu'environ un milliard de personnes vivent dans la pauvreté absolue.

Les pays industriels - tous les pays industriels -, pas seulement les Etats occidentaux mais également les Etats socialistes, se doivent d'agir de concert. Nous devons recourir à nos potentiels économiques, scientifiques et techniques afin d'assurer le développement et de préserver les sources naturelles de vie. Cela implique d'abord le développement de nouveaux modes de transport, de nouvelles sources d'énergie, de nouveaux matériaux et de nouvelles méthodes de production. Et c'est sur cela et non pas sur la mise au point de nouvelles armes de destruction massive toujours plus terribles que les pays industrialisés doivent concentrer leur énergie et leur technologie. Ce que les pays du tiers monde doivent demander aux pays industrialisés, ce ne sont pas des armes, mais une assistance pour leur développement. Je répète ma proposition, à savoir que les Nations Unies consignent les exportations d'armes dans un registre. Je suis heureux que l'Union soviétique appuie cette proposition, comme elle l'a indiqué hier.

M. Genscher (RFA)

L'objectif est de satisfaire les besoins fondamentaux de centaines de millions de gens dans les pays en développement. De temps à autre, à intervalles de plus en plus rapprochés, surviennent des disettes catastrophiques qui lancent un défi à la solidarité de l'humanité et à sa volonté d'aider. Mais l'assistance humanitaire à elle seule ne peut résoudre le problème. Malgré certaines tendances favorables qui se font jour cette année - la situation économique internationale s'est améliorée plus que prévu -, nous devons reconnaître que la pauvreté dans le tiers monde s'accroît et que le fardeau de la dette s'alourdit. Certes, le produit national brut s'est accru dans les pays en développement aussi l'an dernier, mais dans de nombreux cas la croissance de la population réduit à rien cette amélioration. Les exigences du service de la dette entravent les investissements pour l'avenir.

En 1987, les paiements au titre du service de la dette des pays en développement ont excédé les recettes de 15 milliards de dollars. Dans ces conditions, ces pays se trouvent dans l'impossibilité d'accroître leur potentiel économique.

La situation est particulièrement grave dans les pays sis au sud du Sahara. Mon gouvernement appuie le programme d'action adopté à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à l'Afrique. Il a déjà annulé une dette d'un montant de quelque 2,9 milliards de marks pour 20 de ces pays. Il a également annoncé qu'il était prêt à annuler des dettes d'un montant de quelque 2,3 milliards de marks pour six autres pays africains qui ne comptent pas parmi les moins avancés et qui sont prêts à procéder à des ajustements et à appliquer des programmes de réforme en collaboration avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Tous les donateurs devraient inclure dans leur aide publique aux pays les plus pauvres une part importante de dons. Nous avons l'intention d'accroître les dons dans le cadre de notre coopération financière avec les pays en développement dans leur ensemble. Notre assistance au développement aux pays les moins avancés se présente déjà sous forme de dons.*

Mon gouvernement propose également qu'un allègement initial et tangible du service de la dette soit effectué dans le cadre des opérations de rééchelonnement du Club de Paris. Il a également décidé d'élargir et d'alléger considérablement

* Le Président assume la présidence.

M. Genscher (RFA)

les conditions de notre coopération financière bilatérale avec nos partenaires du tiers monde.

Nous attendons des banques commerciales qu'elles accroissent également leurs engagements envers les pays en développement. L'économie de nombre de pays nouvellement industrialisés souffre également des conséquences de dettes extérieures très importantes. Là aussi il faut inviter les banques commerciales en particulier à fournir les fonds indispensables pour assurer le développement économique de ces pays. Cependant, de tels fonds n'apporteront pas d'avantages à long terme si les bénéficiaires ne mettent pas en oeuvre des programmes d'ajustement effectifs susceptibles de créer des conditions favorables. Nous espérons que la nouvelle Agence de garantie des investissements multilatéraux contribuera aussi à ce processus.

Il demeure indispensable d'assurer aux pays en développement un libre accès aux marchés des pays industrialisés. Le problème principal réside ici dans les barrières commerciales non tarifaires. Elles doivent être levées lors des négociations de l'Uruguay actuellement en cours si l'on ne veut pas que le concept d'un commerce mondial libre ne perde sa crédibilité. Au cours des six premiers mois de l'année, nos importations en provenance des pays en développement se sont accrues de plus de 5 %, alors que les exportations correspondantes ont décliné de près de 8 %.

Dans leurs efforts conjoints destinés à promouvoir le développement, les pays industriels et les pays en développement doivent faire en sorte que ces efforts ne deviennent pas eux-mêmes facteur de destruction de l'environnement. Le principe à respecter doit être pour les pays industriels de se conformer aux normes qu'ils appliquent chez eux, lorsqu'ils investissent dans les pays en développement.

L'idée d'introduire un droit pénal international pour les crimes contre l'environnement, qu'examine actuellement le Comité pour la prévention du crime et la lutte contre la délinquance, est valable. Nous devons faire en sorte que de larges parties du tiers monde ne deviennent pas les dépotoirs empoisonnés de la surconsommation des sociétés septentrionales à la suite de pratiques de transport criminelles et de l'exploitation de la détresse financière de certains pays en développement. Le colonialisme économique et politique du passé ne doit pas aujourd'hui faire place au colonialisme des dépotoirs empoisonnés.

M. Genscher (RFA)

Mais il y a plus que cela dans la relation entre le développement et l'écologie. Nombre de pays en développement, en raison de leurs difficultés économiques, sont contraints de surexploiter leurs ressources naturelles.

M. Genscher (RFA)

La relation existant entre l'économie et l'écologie doit devenir l'un des principaux points inscrits à l'ordre du jour du dialogue Nord-Sud. Il en va pour les violations et la destruction de la nature comme pour les violations des droits de l'homme : les dommages causés dans un pays sont l'affaire de tous.

Qui oserait encore dire que cela n'est pas depuis longtemps une tâche de la politique du monde?

C'est pour cette raison que tous les projets allemands de développement sont examinés avec le plus grand soin pour voir s'ils sont compatibles avec l'environnement. Pareil examen devrait avoir lieu dans le contexte de la coopération pour le développement entre le Nord et le Sud.

Les changements constatés dans le climat mondial ne laissent aucun doute quant à l'étendue des dangers auxquels nous sommes tous exposés. La couche d'ozone de la Terre s'amenuise. La commission nommée par le Parlement allemand a conclu qu'une détérioration catastrophique du climat de la Terre ne sera évitée que si les accords internationaux en vigueur sont plus strictement respectés dans les années à venir et si les aérosols endommageant la couche d'ozone sont éliminés d'ici à l'an 2000.

Ces 20 dernières années, plus de 3 millions de gens ont perdu la vie à la suite de catastrophes naturelles, plus de 800 millions ont souffert des conséquences de ces catastrophes, les dégâts matériels dépassant les 2 milliards de dollars. La quarante-deuxième session de l'Assemblée générale a à juste titre déclaré les 10 dernières années du siècle Décennie de la prévention contre les catastrophes naturelles.

Le nombre des catastrophes qui affligent l'humanité et dont les causes ne sont pas naturelles mais la réaction de la nature face au mauvais traitement que l'homme lui fait subir ne fait qu'augmenter.

La réparation des dommages causés par de pareilles catastrophes doit s'assortir de mesures de prévention pour permettre leur rapide détection et minimiser leurs conséquences. Nous disposons déjà de la science et des techniques à cette fin; il ne nous reste plus qu'à mettre nos efforts en commun.

La raison politique et économique impose à tous les membres de la communauté des nations de ce faire. La communauté internationale tout entière est responsable de l'état dans lequel se trouve la planète sur laquelle il nous a été confié de veiller. Les conséquences de la moindre aberration nous affectent tous.

M. Genscher (RFA)

L'ingénierie génétique permettra bientôt à l'homme de se changer lui-même. Cela amène à se demander quelle perception les êtres humains ont d'eux-mêmes, question à laquelle aucun congrès d'ingénieurs, aucun Etat ne peut répondre; seule l'humanité peut le faire. Il appartient donc aux Nations Unies de décider.

Réunissons donc les meilleurs et les plus sages citoyens de toutes les nations pour qu'ils nous disent quelles limites l'homme doit se fixer s'il ne veut pas se trahir, s'il ne veut pas abandonner sa dignité et son caractère unique.

Telle doit être notre tâche. Et cela aussi exige de nous une manière neuve de voir les choses. Les scientifiques admettent l'existence d'une interdépendance, d'une interaction de différents éléments et processus. De même, les politiques doivent être maintenant comprises comme l'interaction de peuples, d'Etats et de systèmes extrêmement divers, avec un cadre d'action unique: la biosphère dans laquelle nous vivons avec la même responsabilité qui dépasse notre époque pour englober la survie de l'humanité et le destin de toute la Création.

Elevons une barrière contre le mauvais traitement et la destruction de la Création. Parce que nous dépendons tous du succès de cette entreprise, nous dépendons tous les uns des autres.

Cette dépendance nous contraint à renoncer à dominer les autres, à abandonner la course aux armements, à rejeter l'arrogance du pouvoir et l'égoïsme du plus fort.

L'Ouest et l'Est, le Nord et le Sud doivent canaliser leurs énergies et assumer une responsabilité nouvelle à l'égard de la planète et de l'avenir de l'humanité.

Nous ne devons plus nous demander ce que font nos voisins pour protéger la Terre. Nous devons nous demander ce que nous pouvons faire nous-mêmes et ce que nous pouvons faire tous ensemble.

N'ayons pas peur de cette responsabilité qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Nous n'avons aucune raison d'être découragés. Faisons face à nos responsabilités, sachant que nos meilleures alliées sont les nations elles-mêmes.

Ce que veulent les peuples, c'est vivre, vivre sans crainte et à l'abri du besoin. Ils ne veulent plus être en butte à l'exploitation, à l'oppression, à la politique de la force. Ils demandent à exercer leurs droits de l'homme, leurs droits civils, économiques et sociaux.

Les peuples sont inspirés par l'idée qu'ils se font de leur dignité humaine inaliénable, de la liberté et de la paix.

M. Genscher (RFA)

Rien n'est plus fort qu'une idée venue à maturation. C'est le cas pour celle-ci et c'est maintenant que nous devons agir.

M. QIAN Qichen (Chine) (interprétation du chinois) : Monsieur le Président, je tiens à vous adresser mes félicitations chaleureuses pour votre élection à la présidence de cette quarante-troisième session de l'Assemblée générale. Je suis sûr que grâce à votre grand talent et à votre riche expérience et avec l'étroite collaboration des représentants des différents pays les travaux de la session placée sous votre direction seront couronnés de succès. A cette occasion, je voudrais également remercier sincèrement votre prédécesseur, M. Peter Florin, pour la contribution remarquable qu'il a apportée dans l'exercice de ses hautes responsabilités.

L'ouverture, il y a un an, de la quarante-deuxième session de l'Assemblée générale a été l'occasion pour nous de constater le début d'une certaine détente de la situation internationale longtemps marquée par la tension. Un an s'est écoulé et un regard sur notre globe nous permet d'affirmer que la tendance à la détente s'est encore accentuée.

La solution commence à se préciser pour certains problèmes qui sont depuis longtemps des sujets de préoccupation pour nous. Le traité sur les missiles intermédiaires, qui a fait l'objet de plusieurs années de négociations entre l'union soviétique et les Etats-Unis, a été signé en décembre dernier et est en voie d'exécution.

La question de l'Afghanistan qui, pendant plus de huit ans, a vivement préoccupé la communauté internationale a finalement débouché en avril dernier sur des accords et les troupes soviétiques sont en train d'évacuer ce pays.

La guerre entre l'Iraq et l'Iran, qui a duré huit longues années et qui a été un autre grave sujet de préoccupation pour la communauté internationale, a pris elle aussi une heureuse tournure depuis que les deux parties ont accepté la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité et se sont engagées dans la voie des négociations de paix.

M. Qian Qichen (Chine)

Au Sud-Ouest africain, après tant d'années de troubles de guerre, les parties concernées sont parvenues à un accord de principe sur le retrait des troupes étrangères d'Angola et la mise en application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité relative à l'indépendance de la Namibie. La situation a aussi évolué favorablement dans la corne de l'Afrique, au Sahara occidental et en Méditerranée orientale. Enfin, les efforts se poursuivent en faveur du règlement des problèmes du Moyen-Orient et de l'Amérique centrale.

Dans l'assainissement de la situation internationale, le rôle du dialogue est de plus en plus évident. Le dialogue entre les Etats-Unis et l'Union soviétique est fréquent et celui entre les parties concernées se poursuit activement au sujet des conflits régionaux. Au niveau des organisations et des conférences régionales d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, au sein du Mouvement des pays non alignés, de même que dans les relations bilatérales entre de nombreux Etats, on fait aussi appel au dialogue en vue de trouver des solutions à des problèmes internationaux, régionaux et bilatéraux. Afin de promouvoir leur coopération, les pays balkaniques ont tenu cette année, pour la première fois dans l'histoire, une conférence des ministres des affaires étrangères. Les parties nord et sud de la Corée sont allées entrées en contact pour favoriser la détente de la situation dans la péninsule coréenne et la réunification pacifique de leur pays. Les faits démontrent amplement que, dans le monde d'aujourd'hui, un courant marqué par la substitution de l'affrontement par le dialogue est apparu et que la tendance au règlement pacifique des litiges internationaux continue de s'accroître. Voilà une caractéristique saillante de la situation internationale actuelle qui résulte, de toute évidence, des efforts conjugués des divers pays du monde. Son apparition a des raisons historiques profondes.

Pendant les 40 et quelques années qui se sont écoulées depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'histoire a progressé à grands pas. Le système colonial est d'ores et déjà relégué à l'histoire. Les anciennes colonies et les anciens pays dépendants sont parvenus, les uns après les autres, à tenir leur place parmi les nations en tant qu'Etats souverains. Respecter l'indépendance et la souveraineté des Etats et combattre l'agression et l'oppression venues de l'extérieur, tel est, à présent, le courant principal dans les affaires politiques internationales. La politique du plus fort, qui était jadis une pratique courante,

M. Qian Qichen (Chine)

devient toujours plus inopérante. Comme les faits l'ont prouvé à maintes reprises, même un supergrand doté d'une puissance **inégalable** n'arrive plus à subjuguier par la force des armes une nation faible et à lui imposer sa **volonté**; toutes ses tentatives sont vouées à l'échec en raison de la résistance ferme du peuple victime de l'agression et de la condamnation générale de la communauté internationale.

Voilà qui incite à de sérieuses réflexions.

Le danger de **guerre demeure**; cependant, les forces de paix croissent de jour en jour et la voix des peuples du monde s'élève toujours plus forte pour réclamer la paix et condamner la guerre. Ni les nombreux pays du tiers monde ni les pays d'Europe de l'Est et de l'Ouest ni les autres pays développés ne souhaitent connaître le cataclysme d'une nouvelle guerre mondiale. Même les superpuissances qui possèdent des armes **nucléaires** en quantités largement suffisantes pour détruire **plus d'une fois** notre globe ne pensent pas pouvoir sortir victorieuses d'une guerre nucléaire. Ce sont là autant de facteurs qui concourent à conjurer le déclenchement d'une nouvelle guerre mondiale.

Les problèmes qui opposent certains pays en développement auraient dû être réglés par voie de négociation. Malheureusement, certains de leurs différends ont dégénéré en conflits armés. A l'heure actuelle, plusieurs pays en développement s'efforcent d'apporter, par l'intermédiaire du dialogue, une solution pacifique à leurs litiges. Le renforcement de cette tendance montre qu'ils sont chaque jour plus conscients de leur devoir d'accomplir une tâche historique essentielle - développer leur économie nationale et améliorer les conditions de vie de leur population -, alors que les conflits qui épuisent inutilement toutes leurs ressources vont à l'encontre de leurs intérêts fondamentaux. La guerre nuit aux deux adversaires tandis que la réconciliation profite à l'un et à l'autre. Si les pays du tiers monde réglaient leurs relations à la lumière de ce principe, cela favoriserait considérablement leur développement et leur permettrait également de jouer un rôle plus actif dans la sauvegarde de la paix tant régionale que mondiale.

La science et la technique, qui connaissent constamment des progrès, se transforment en forces de production considérables jamais connues, impriment un essor rapide à l'économie et changent la physionomie de la société humaine; c'est là un phénomène marquant de notre temps. Le potentiel économique, scientifique et technique représente un élément toujours plus important dans la croissance de la

M. Qian Qichen (Chine)

puissance globale d'un pays. En jetant un regard rétrospectif sur l'histoire d'après-guerre, nous pouvons constater clairement que tous les pays qui ont pratiqué l'hégémonie, qui se sont livrés à la course aux armements et à l'expansion à l'extérieur et se sont trouvés ainsi aux prises avec des conflits armés ont vu leur puissance sérieusement affaiblie; d'autres pays, qui ont concentré leurs efforts sur le développement de la science, de la technique, de l'économie et de l'éducation, ont rapidement accru leur potentiel national. Certains parmi ces derniers ont émergé dans le monde en tant que puissances scientifiques, techniques et économiques. Parallèlement, le tiers monde, qui représente une force politique sans cesse accrue, se montre très actif sur la scène internationale. Nombre d'organisations régionales, politiques et économiques jouent un rôle croissant dans les affaires internationales. Tous ces facteurs convergent pour former une tendance de l'évolution du monde qui, de bipolaire, est en passe de devenir multipolaire. A notre avis, une telle évolution est favorable à la paix.

C'est justement dans ce contexte historique que sont apparus le courant marqué par la substitution de l'affrontement par le dialogue et la tendance au règlement pacifique des différends internationaux. L'évolution de la situation dans ce sens ne peut qu'encourager les peuples des divers pays.

Mais, est-ce à dire que nous jouissons déjà en ce monde d'une parfaite tranquillité? Evidemment non. Les sources de turbulences et d'agitation dans le monde n'ont pas encore été éliminées et la préservation de la paix mondiale exige toujours des efforts inlassables de tous les peuples.

Dans la cause pour le maintien de la paix, les peuples du monde sont confrontés à une tâche commune, celle d'arrêter la course aux armements et d'œuvrer au désarmement. La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies consacrée au désarmement, qui s'est terminée récemment, constitue un effort important consenti par la communauté internationale pour promouvoir le processus du désarmement. Certes, cette session n'a pu obtenir de résultats concrets en raison de la position rigide de certains pays qui ont passé outre aux demandes raisonnables de la grande majorité des pays, mais les interventions des représentants de nombreux pays et d'organisations non gouvernementales au cours de cette session ainsi que les diverses propositions et opinions qu'ils ont avancées ont traduit l'aspiration générale de la communauté

M. Qian Qichen (Chine)

internationale à la paix et au désarmement. L'impressionnante force de l'opinion qui en découle jouera en faveur de l'accélération du processus de désarmement. Ladite session a permis de voir plus clairement où en est la course aux armements ainsi que la juste orientation et la bonne voie conduisant au désarmement. A ce sujet, la délégation chinoise estime nécessaire d'exposer à cette tribune les trois points suivants.

Premièrement, les pas faits par les Etats-unis et l'Union soviétique sur la voie du désarmement méritent un accueil favorable. Cependant, force nous est de constater que les arsenaux nucléaires colossaux en leur possession font toujours planer une menace sur la paix mondiale. Dans la poursuite de leur course aux armements, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont tendance à améliorer et à perfectionner par tous les moyens la qualité et les caractéristiques de leurs armes nucléaires, à rivaliser d'acharnement dans le développement des armes de haute technologie et à étendre la course aux armements à l'espace extra-atmosphérique. La tâche de désarmement demeure donc lourde et ardue.

Deuxièmement, les superpuissances, qui possèdent les arsenaux d'armes les plus colossaux et les plus sophistiqués, ont à assumer une responsabilité particulière en matière de désarmement et doivent procéder, en priorité, à une réduction massive de leurs armements. Voilà un principe important maintes fois confirmé par divers pays du monde. C'est là la voie qu'il faut prendre pour réaliser effectivement le désarmement. Nous espérons que les superpuissances suivront le courant de notre époque, accéléreront leurs pas sur la voie du désarmement et parviendront au plus tôt à un accord sur une réduction particulièrement sensible de leurs armements nucléaires et, en premier lieu, sur la réduction de 50 % de leurs armes stratégiques nucléaires. Il faut en outre accélérer les négociations sur le désarmement classique et mettre fin à la course aux armements sous toutes ses formes dans l'espace extra-atmosphérique.

Troisièmement, la question du désarmement touche aux intérêts de tous les pays en matière de sécurité. Tout pays, grand ou petit, fort ou faible, a le droit de participer, sur un pied d'égalité, aux discussions et au règlement du problème du désarmement et est à même de jouer un rôle positif à cet égard. Les superpuissances se doivent de respecter et de prendre sérieusement en considération les revendications et propositions rationnelles formulées par bon nombre de pays

M. Qian Qichen (Chine)

moyens et petits. Les Nations Unies et les autres institutions multilatérales de désarmement sont des instances importantes où les diverses parties peuvent, sur un pied d'égalité, débattre et régler le problème du désarmement. Leur rôle doit être renforcé. Les négociations bilatérales et multilatérales sur le désarmement doivent se compléter et se stimuler.

La troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies consacrée au désarmement a montré que la plupart des pays ont des points de vue identiques ou similaires sur les problèmes susmentionnés. Notre espoir est que la présente session traduise pleinement l'ardente aspiration de la grande majorité des pays et enregistre des progrès significatifs en matière de désarmement.

M. Qian Qichen (Chine)

Bien que s'affirme la tendance au règlement pacifique des conflits régionaux à travers le dialogue, les flammes de guerre n'ont pas encore été éteintes dans de nombreuses régions de notre planète. Sur certains problèmes, le dialogue n'a pu enregistrer de progrès substantiels; sur d'autres, bien que des accords aient été réalisés, leur mise en application sans à-coups nécessite des efforts continus des parties intéressées. Le Gouvernement chinois préconise depuis toujours l'observation, dans les relations internationales, des cinq principes suivants respect mutuel de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, non-agression mutuelle, non-ingérence mutuelle dans les affaires extérieures, égalité et avantages réciproques et coexistence pacifique. Il se prononce invariablement en faveur d'un règlement politique juste et équitable de tout conflit régional. A cette fin, l'agression doit être arrêtée, les troupes étrangères doivent être rapatriées et la souveraineté de chaque pays doit être respectée. Quand aux différends entre pays en développement, ils doivent, à plus forte raison, être aplanis de façon adéquate, au moyen de négociations pacifiques et sur une base acceptable pour toutes les parties en cause.

Le Gouvernement chinois, depuis toujours, s'oppose à la politique d'agression et d'expansion d'Israël, soutient la juste lutte des peuples arabe et palestinien et appuie les efforts entrepris par les pays arabes et l'Organisation de libération de la Palestine pour trouver une solution au problème du Moyen-Orient. Nous espérons que le problème du Moyen-Orient recevra au plus tôt une solution juste et globale, de sorte qu'il soit mis fin aux hostilités qui ont duré plus de 40 ans et que les populations de cette région puissent retrouver la paix.

Nous prêtons un vif intérêt à la paix et à la stabilité dans la péninsule coréenne. La Chine soutient la position raisonnable du Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée sur la réunification indépendante et pacifique de la Corée à travers consultations et dialogue, et s'oppose à tout acte susceptible d'accroître la tension dans la péninsule coréenne.

Maintenant que l'Union soviétique a pris la décision de retirer ses troupes d'Afghanistan, la communauté internationale exige plus énergiquement du Viet Nam qu'il retire ses troupes du Kampuchea pour mettre fin à cette guerre d'agression. Mais il est à regretter que, jusqu'à aujourd'hui, les autorités vietnamiennes agissent à l'encontre des aspirations et des demandes de la communauté internationale. Tout en se déclarant prêtes à retirer leurs troupes, elles ont

M. Qian Qichen (Chine)

avancé des revendications déraisonnables dans le dessein de retarder l'évacuation de leurs troupes, de légaliser les résultats de leur agression et de réaliser l'objectif qu'elles n'ont pu atteindre au prix de 10 ans de guerre d'agression. Il convient de souligner, s'agissant du problème kampuchéen, que le Viet Nam est l'agresseur et que les troupes vietnamiennes sont les seules forces armées étrangères présentes sur le territoire kampuchéen. Dès l'Article premier des buts et principes, la Charte des Nations Unies déclare solennellement que, pour maintenir la paix et la sécurité internationales, il faut prendre des mesures efficaces en vue de réprimer tout acte d'agression. Depuis l'invasion vietnamienne du Kampuchea, l'Assemblée générale des Nations Unies a, jusqu'à présent, adopté neuf résolutions consécutives, demandant aux troupes étrangères de se retirer du Kampuchea pour laisser le peuple kampuchéen régler ses propres affaires à l'abri de l'ingérence extérieure. Cela montre que la communauté internationale ne saurait admettre la légalisation des résultats de l'agression. Le Gouvernement chinois estime qu'il est nécessaire à la présente Assemblée générale de réitérer ces demandes légitimes afin d'assurer le respect des buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Depuis une décennie, le Gouvernement chinois poursuit sans relâche ses efforts pour contribuer au règlement équitable et rationnel du problème kampuchéen. Dernièrement, il a expliqué dans des termes plus précis sa position sur ce problème. Elle peut se résumer par les cinq points suivants.

Premièrement, que le Viet Nam retire la totalité de ses troupes du Kampuchea; c'est là la clef du règlement du problème kampuchéen. La partie vietnamienne doit avancer au plus tôt un calendrier pour le retrait, dans un bref délai, de ses troupes du Kampuchea.

Deuxièmement, nous sommes favorables à ce qu'avec le retrait des troupes vietnamiennes, il soit établi, sous la direction de Samdech Norodom Sihanouk, un gouvernement provisoire de coalition auquel participeront les quatre parties du Kampuchea. Chacune des parties présentera elle-même ses candidats au gouvernement provisoire, lesquels devront être en même temps acceptés par les autres parties concernées. Nous sommes pour la coalition des quatre parties du Kampuchea, et nous désapprouvons l'exclusion d'une partie quelconque, de même que la monopolisation du pouvoir par une seule partie, quelle qu'elle soit.

M. Qian Qichen (Chine)

Troisièmement, après la formation du gouvernement provisoire de coalition quadripartite du Kampuchea, les forces armées des diverses factions kampuchéennes devront être gelées et s'abstiendront de se mêler aux affaires politiques et d'intervenir dans les élections générales, afin que le peuple kampuchéen procède aux élections libres à l'abri de l'ingérence extérieure et de la menace d'la force. Pour éviter une guerre civile au Kampuchea, les forces armées des différentes factions pourront être dissoutes afin de former une armée unifiée de défense nationale, composée en nombre égal de forces des quatre parties, et de mettre sur pied un quartier général unifié.

Quatrièmement, une supervision internationale effective et efficace devra s'exercer sur le retrait des troupes vietnamiennes, le maintien de la paix au Kampuchea et l'organisation d'élections libres. A cette fin, le Gouvernement chinois soutient la proposition d'envoyer au Kampuchea des forces internationales de maintien de la paix et un comité international de supervision.

Cinquièmement, si les parties intéressées parviennent à un accord sur la solution politique du problème kampuchéen, la Chine sera disposée à se joindre aux autres pays concernés pour offrir une garantie internationale à l'indépendance, à la neutralité et au statut d'Etat non aligné du Kampuchea.

On peut voir qu'au Kampuchea comme dans toute autre région du monde, la Chine ne recherche aucun intérêt égoïste. Le Gouvernement chinois a avancé ses propositions en partant uniquement de sa volonté de combattre l'agression, de faire triompher la justice et de sauvegarder la Charte des Nations Unies et les normes régissant les relations internationales. Nous espérons que la communauté internationale, conformément à ce même esprit, poursuivra ses efforts en vue de favoriser une solution équitable et rationnelle du problème kampuchéen.

Tout en suivant de près l'évolution de la situation politique internationale, nous devons également prêter une attention suffisante aux problèmes économiques mondiaux. La situation économique mondiale de l'heure, bien que comportant des facteurs positifs, est caractérisée par un développement très déséquilibré. Divers problèmes inquiétants demeurent tels quels, dont certains se sont même davantage aggravés. La croissance économique se poursuit dans les pays développés depuis six années consécutives, tandis que les pays en développement essuient de graves revers dans le développement économique et que nombre d'entre eux se trouvent confrontés dans leur processus de développement à une tendance à la stagnation. Les

M. Qian Qichen (Chine)

difficultés économiques qui accablent le continent africain sont devenues un sujet de préoccupation universelle. Et les difficultés résultant du lourd fardeau des dettes, de la diminution des courants de capitaux, de la détérioration des termes de l'échange et de la montée du protectionnisme constituent de sérieux handicaps pour l'épanouissement de l'économie des pays en développement. Tout cela montre que les relations économiques internationales telles qu'elles sont aujourd'hui répondent de moins en moins aux besoins du développement de l'économie mondiale, en particulier, de celle des pays en développement.

Dans le monde d'aujourd'hui, l'interdépendance économique entre Etats va croissant. Dans le cas où les pays en développement n'arriveraient pas, pendant une longue période à venir, à aplanir leurs difficultés et à développer leurs économies, il serait difficile pour les pays développés de maintenir une croissance économique soutenue. Prendre des mesures efficaces en ce qui concerne les marchandises, le commerce, les dettes, les capitaux, les monnaies et la finance est une tâche urgente à accomplir sur le plan de l'économie internationale pour l'amélioration de l'environnement extérieur des pays en développement, la reprise de leur croissance et de leur développement économiques. Ce faisant, on favorisera également la stabilité et la croissance de l'économie mondiale. Le Groupe des 77 a proposé récemment la convocation d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux questions économiques. Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Javier Pérez de Cuéllar, a proposé de son côté la tenue d'une conférence au sommet analogue à la Réunion de Cancun. Le Gouvernement chinois soutient ces propositions, espérant que le dialogue permettra d'imprimer une impulsion à la coopération Nord-Sud et à l'essor de l'économie mondiale.

Ces dernières années, la coopération économique régionale s'est sensiblement renforcée; c'est là une tendance des plus marquantes dans l'évolution des relations économiques internationales. Pour nous, la coopération régionale basée sur l'égalité et les avantages réciproques profite au développement des différentes régions et revêt donc une signification positive. Je voudrais souligner en même temps que dans les conditions économiques mondiales telles qu'elles se présentent aujourd'hui, qu'il s'agisse d'un pays ou d'une région, on doit s'ouvrir sur l'extérieur et non se replier sur soi-même si l'on veut assurer son développement et sa prospérité. Le protectionnisme, nuisible à autrui, ne profite pas en fin de

M. Qian Qichen (Chine)

compte à celui qui le pratique. Nous espérons que les divers pays et régions du monde s'ouvriront les uns envers les autres pour se compléter mutuellement et, par là, favoriser leurs prospérité et développement communs.

Depuis quelques années, la coopération régionale tend à se renforcer à travers le monde, la coopération et le développement en Asie-Pacifique attirent de plus en plus l'attention. Il s'agit en effet d'une région où l'économie connaît un essor prodigieux et qui a devant elle de vastes perspectives de développement. Cependant, les pays de cette région se situent à des niveaux de développement très inégaux, et certains parmi eux se trouvent, aujourd'hui encore, dans un état de sous-développement, voire de pauvreté. La Chine, en tant que grand pays de la région Asie-Pacifique, se prononce en faveur de la coopération économique dans cette région. Et son développement étant étroitement lié à celui de l'Asie-Pacifique, elle souhaite que les pays de cette région resserrent leur coopération en vue de leur prospérité commune.

M. Qian Qichen (Chine)

La Chine appliquera inébranlablement une politique d'approfondissement de la réforme et d'élargissement de l'ouverture. La Chine s'ouvre au monde entier, aussi bien aux pays développés qu'aux pays en développement, qu'ils aient un système social identique ou différent. Dernièrement, nous avons pris de nouvelles mesures visant à réformer de façon plus poussée le système du commerce extérieur et à améliorer l'environnement des investissements: le plus important est que nous ayons défini une stratégie de développement économique pour les zones côtières chinoises. Celles-ci s'étendent sur environ 320 000 kilomètres carrés et comptent 160 millions d'habitants. Elles disposent d'équipements d'infrastructure plus complets, de conditions économiques et techniques relativement bonnes et d'une main-d'oeuvre mieux qualifiée. Que cette vaste région s'ouvre plus rapidement afin d'entretenir, avec l'Asie-Pacifique et d'autres régions du monde, des coopérations économiques et techniques à divers niveaux, par des canaux différents et sous des formes multiples contribuera positivement aussi bien au développement accéléré de l'économie chinoise qu'à la prospérité de la région Asie-Pacifique et à celle du monde entier.

Cette année marque le quarantième anniversaire de l'adoption par l'ONU de la "Déclaration universelle des droits de l'homme". Il y a 40 ans, les peuples et les gouvernements de divers pays qui avaient vécu les fléaux des deux guerres mondiales, ont, grâce à leurs efforts communs, élaboré et adopté cette déclaration. C'est le premier acte international à avoir défini de façon systématique des notions concrètes du respect et de la sauvegarde des droits fondamentaux de l'homme. Malgré ses limites historiques, il a joué un rôle positif en exerçant une influence profonde sur le développement, dans l'après-guerre, des activités internationales en faveur des droits de l'homme. Au cours des quatre décennies passées, les droits de l'homme ont vu leur définition évoluer sans cesse, leur contenu s'enrichir constamment et les théories qui les concernent s'améliorer toujours davantage. Toute une série de déclarations et de conventions portant sur les droits de l'homme, et qui avaient été élaborées sur cette base, ont encore développé et défini plus en détail les contenus concrets des droits de l'homme. Il convient en particulier de noter que le droit à l'autodétermination nationale, le droit à l'égalité raciale, la souveraineté permanente sur les richesses et les ressources naturelles et le droit au développement, composantes importantes des droits de l'homme, revêtent une grande importance pour les peuples et les nations

M. Qian Qichen (Chine)

qui, victimes du régime d'apartheid, de l'agression et de l'oppression venant de l'extérieur, luttent pour l'égalité, la liberté et l'émancipation; pour les pays qui ont accédé à l'indépendance après la fin de la seconde guerre mondiale et oeuvrent à la défense de leur souveraineté et de leur intégrité territoriale; et pour les nombreux pays en développement qui appellent de leurs vœux la transformation de relations économiques internationales irrationnelles. Le Gouvernement chinois a toujours apprécié et soutenu les efforts déployés par l'ONU en conformité avec les buts et principes de sa charte pour promouvoir et sauvegarder les droits de l'homme et les libertés fondamentales.

Il y a trois ans, c'est ici, à cette auguste tribune, que Zhao ziyang a fait remarquer que le monde a besoin de l'ONU tout comme l'ONU ne peut se passer de l'appui du monde. Cette importante remarque a été à maintes reprises corroborée par la pratique. Avec le temps qui passe, les buts de la Charte des Nations unies, en tant qu'incarnation des nobles idéaux de l'humanité, et ses principes, en tant que normes internationales universellement reconnues, sont confirmés chaque jour davantage au sein de la communauté internationale et jouent un rôle toujours plus important.

Certes, l'ONU présente encore nombre d'insuffisances, mais elle est irremplaçable vu le rôle qu'elle joue en tant qu'organisation internationale la plus représentative et la plus importante du monde. L'époque où quelques grandes puissances monopolisaient les affaires mondiales est à jamais révolue. L'ONU constitue en effet une enceinte appropriée où les divers pays délibèrent des grandes affaires mondiales. En s'attachant à résoudre les problèmes de l'environnement, de la population, de la santé et du développement scientifique et technique, problèmes auxquels fait face toute l'humanité. L'ONU a montré qu'elle peut jouer un rôle important et que ses potentialités sont considérables. Ce qui est à noter particulièrement, c'est que ces dernières années, grâce à l'appui des pays membres de l'Organisation, le Conseil de sécurité et le secrétaire général ont obtenu des résultats louables en contribuant au règlement de litiges internationaux majeurs. Je tiens ici à rendre hommage au secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, en lui souhaitant de nouveaux succès dans l'accomplissement de sa mission de paix. Que l'ONU joue un rôle croissant correspond aux exigences de notre temps. Les peuples du monde attendent de l'ONU qu'elle fasse un apport plus important au maintien de la paix mondiale, à la promotion du développement et au

M. Qian Qichen (Chine)

renforcement de la coopération internationale. En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine est disposée à poursuivre, de concert avec les autres pays membres de l'Organisation, ses efforts pour réaliser les buts et principes de la Charte des Nations Unies.

Sir Geoffrey HOWE (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence de l'Assemblée générale et d'adresser mes remerciements chaleureux au Président sortant, le Ministre des affaires étrangères adjoint de la République démocratique allemande.

Cette année a été le témoin de catastrophes naturelles sans précédent. Aucun étranger ne peut vraiment comprendre la tragédie des inondations au Bangladesh. Les dégâts causés par le cyclone dans les Caraïbes et au Mexique ont tous horrifiés. De l'Asie du Sud, en passant par l'Afrique, jusqu'aux Caraïbes et même dans la région céréalière d'Amérique, nous avons vu la destruction à une échelle rarement égalée.

La semaine dernière j'étais en Afrique. Je suis d'abord allé au Soudan où j'ai pu me rendre compte des ravages causés par les inondations récentes ainsi que des efforts courageux que le Gouvernement et le peuple soudanais ont déployés pour faire face à cette crise. J'ai visité un camp de réfugiés de 500 tentes, fournies par la Grande-Bretagne et fabriquées à Malte. A côté d'elles, il y avait des tentes de l'Arabie saoudite et du Koweït. Les nations du monde entier étaient venues au secours du Soudan. Le lendemain, je me suis envolé pour le Kenya où j'ai pu voir que les images de famine et de souffrances du sud du Soudan faisaient la une des journaux de Nairobi.

Les tragédies qui se sont produites cette année ont été vues et ressenties par les habitants de toute la planète. Et la Communauté européenne a répondu avec une sympathie et une générosité rarement égalées.

Mon pays à lui seul, a versé cette année une contribution de près de 80 millions de livres sterling pour les secours d'urgence dans le monde. Les sommes totales versées par les démocraties occidentales sont probablement au moins 10 fois plus élevées.

Ces catastrophes naturelles immédiates viennent nous rappeler de manière poignante qu'il est nécessaire de s'attaquer à une question, certes à long terme, mais cruciale et qui nous intéresse tous: la santé de notre planète tout entière. Certaines de ses transformations actuelles sont bonnes : ses ressources sont bien

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

utilisées pour le bien-être de l'humanité. Mais d'autres éléments conduisent à une pollution graduelle de la terre, des mers et de l'air.

Il y a déjà eu des troubles des schémas naturels. La dégradation de la couche d'ozone, identifiée pour la première fois par l'étude britannique de l'Antarctique en 1985, a immédiatement répandu l'alarme dans la communauté internationale. Cette préoccupation a déjà provoqué la conclusion d'un accord visant à limiter la production de certains produits chimiques industriels.

La possibilité d'un changement climatique causé par l'augmentation de gaz créant un effet de serre et provoquant une poche de chaleur globale est devenue une source de préoccupation réelle. Les augmentations prévues des températures de la planète pourraient avoir des effets considérables dans les prochaines décennies sur la vie et la société humaine. Même de légères variations auraient de graves conséquences dans un monde surpeuplé.

Nous sommes entièrement tributaires de notre climat. S'il est endommagé de manière irréparable, la planète deviendra un désert sans vie, tournant dans l'espace. Nous ne pouvons laisser un problème de cette ampleur à des organismes techniques. La Grande-Bretagne fait partie des pays qui ont insisté pour entamer un débat sérieux sur ces questions au sein des Nations Unies. L'année dernière, nous nous sommes félicités du rapport Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement. Nous voulons poursuivre son travail. Nous nous félicitons donc de la prochaine discussion de cette question par la Deuxième Commission. Le problème exige une place urgente à l'ordre du jour du monde.

C'est face à une catastrophe naturelle que nous sommes le plus conscients de la fragilité et de l'interdépendance de l'existence humaine. Devant l'ampleur des difficultés, la rapidité et l'universalité de la réaction sont extraordinaires.

sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Pourtant, il est triste que, face aux catastrophes dues à l'homme, nous n'ayons pas été jusqu'ici en mesure de répondre d'une manière aussi unie et efficace. Les causes de ces catastrophes sont plus complexes. Leurs effets sont tout aussi dévastateurs. Eux aussi exigent de nous une énergie et une habileté absolues et urgentes. Cette année, nous avons rompu avec les habitudes du passé en appliquant les principes de la Charte à la solution d'un différend sanglant et ancien, le conflit entre l'Iran et l'Iraq.

Chacun de nous ici s'est engagé, et ce de manière contraignante, à respecter la Charte des Nations Unies. Il ne s'agit pas de simples paroles écrites sur une feuille de papier mais de principes fondamentaux de justice et de droit international. C'est à ces principes que je songeais lorsque j'ai pris la parole ici il y a un an, au plus fort de la guerre entre l'Iran et l'Iraq. J'ai dit alors ce qui suit :

"La vérité brutale, c'est que la façon dont les Nations Unies traitent le conflit entre l'Iran et l'Iraq doit avoir des répercussions décisives sur la réputation de l'Organisation aux yeux de tous les peuples que nous représentons." (A/42/PV.8, p. 58/60)

J'ai demandé alors à la communauté internationale de s'unir dans une mesure rarement atteinte auparavant. Un an plus tard, la scène qui, à l'époque, semblait si sombre et si désespérée, s'est illuminée grâce aux efforts concertés de la communauté internationale.

De nombreux facteurs sont venus favoriser ce changement : la conscience prise par l'Iran et l'Iraq qu'une guerre jusqu'à la mort ne pourrait signifier que la destruction mutuelle; l'esprit et la détermination du Secrétaire général et de ses collaborateurs dévoués; et par-dessus tout peut-être, le rôle joué par le Conseil de sécurité et ses cinq membres permanents.

Les membres permanents sont dotés d'un pouvoir unique aux termes de la Charte. Ce pouvoir, le pouvoir du veto, comporte une responsabilité particulière, une responsabilité qui a été rarement exercée. Toutefois, l'an dernier, nous avons vu naître une nouvelle coopération entre les cinq. Elle a commencé avec hésitation et s'est poursuivie de manière pragmatique. Elle émanait tant d'une position de principe que d'une position pragmatique, à savoir de la détermination concertée de faire ensemble tout ce que nous pouvions pour mettre fin à la dévastation qu'apporte une guerre insensée.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Cette détermination, alliée à la compétence, à la patience et à la persistance du Secrétaire général, a abouti à l'heureuse réalisation d'un cessez-le-feu. L'action s'est portée aujourd'hui du champ de bataille à la table des négociations, des rives du Tigre aux rives de l'East River.

Le Secrétaire général doit pouvoir bâtir sur la base d'un cessez-le-feu, pour être en mesure de prendre des dispositions en vue d'un retrait des forces et du rapatriement des prisonniers de guerre. La résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui prévoit des négociations sous les auspices du Conseil de sécurité fournit le cadre dans lequel doit s'édifier la paix. Le Royaume-Uni fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir l'esprit de coopération et contribuer à un règlement pacifique.

si la communauté internationale a pu trouver le moyen de progresser dans le différend entre l'Iran et l'Iraq, il ne saurait méconnaître l'infortune des Kurdes, chassés de chez eux non par une catastrophe naturelle, mais par des forces et une brutalité qui vont contre nature. Un conflit endigué sous une forme ne doit pas resurgir sous une autre forme.

L'Iraq a été accusé de recourir aux armes chimiques contre les Kurdes, ce qui ajoute encore à la gravité de la situation. Aux termes de la résolution 620 (1988) du Conseil de sécurité, le Secrétaire général peut mener une enquête indépendante et rapide. Le besoin d'une telle enquête est évident. Le refus de l'Iraq de coopérer à la réalisation de cette enquête n'en est que plus déplorable.

La dissémination des armes chimiques est l'un des événements actuels les plus troublants. Alors qu'un nombre croissant de pays acquièrent la capacité de fabriquer des armes chimiques, le risque de les utiliser de plus en plus en tant qu'instrument de guerre et de terreur se fait plus grand. C'est pour cette raison que le Royaume-Uni a donné l'exemple en préparant une convention internationale en vue de l'interdiction mondiale des armes chimiques et en insistant sur le besoin crucial d'une plus grande ouverture dans ce domaine : nulle part ailleurs n'est la glasnost plus nécessaire. Au cours de la session extraordinaire des Nations Unies en juin, j'ai présenté d'importantes propositions pour renforcer les normes internationales du Protocole de Genève de 1925. C'est ainsi qu'aujourd'hui je me félicite de la proposition du Président Reagan de reconvoquer la Conférence de Genève de 1925 afin de mobiliser la communauté internationale à l'appui de la recherche d'une convention sur les armes chimiques qui mettrait leur utilisation hors la loi.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

La coopération dans le domaine de la solution du conflit entre l'Iran et l'Iraq a été unique en son genre. Cependant, elle ne doit pas être le seul exemple d'exercice constructif d'une responsabilité partagée entre les membres permanents du Conseil de sécurité. Il y a toute raison d'espérer que ce ne sera pas le cas, car nous avons également assisté cette année à un changement d'atmosphère qui augmente les possibilités d'une telle coopération.

Les relations entre l'Est et l'Ouest se situent elles-mêmes sur un nouveau plan. Le Traité sur l'élimination des missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée (INF), les sommets de Washington et de Moscou et la Conférence du parti à Moscou ont tous été remarquables, chacun à sa propre manière.

Ce qui est peut-être tout aussi important, c'est que, M. Chevardnadze ait reconnu récemment que la politique étrangère n'était plus considérée à Moscou comme une forme particulière de lutte des classes. "La lutte entre les systèmes opposés", a-t-il dit, "n'est plus une tendance déterminante de l'ère contemporaine". Je suis persuadé que la plupart des membres de cette assemblée diront "amen" à cela. Pour paraphraser Clausewitz, plus n'est besoin pour la politique étrangère de prolonger la lutte des classes par d'autres moyens.

Même ainsi, des progrès dans les pourparlers sur le contrôle des armements n'auraient pas eu lieu sans la détermination constante et concertée dont ont fait montre les membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord. Nous souhaitons naturellement que les négociations entre Washington et Moscou en vue d'une réduction des armes stratégiques progressent. Mais nous souhaitons également que des progrès rapides aient lieu également dans le domaine de la réduction des déséquilibres entre armements de type classique en Europe, qui mettent en danger la sécurité de millions d'être humains.

Les relations Est-Ouest ne reposent plus exclusivement sur les négociations relatives au contrôle des armements. Elles demeurent un élément vital dans la création d'un climat de confiance. Il en est de même de la recherche d'un respect systématique des droits et des libertés de l'homme. En Europe, nous attendons de la prompt conclusion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe de Vienne d'autres progrès à cet égard. Selon le principe fondamental, que nous proclamons depuis longtemps et que M. Chevardnadze a entériné hier dans sa déclaration, la primauté du droit et le droit de l'individu de décider de son propre avenir sont indissociables.

Sir Geoffrey Howe (Hoyaume-Uni)

D'un point de vue plus général, si nous parvenons à établir la confiance dans les relations entre l'Est et l'Ouest, nous pourrions maîtriser des énergies qui ont été trop souvent tirailées dans diverses directions et nous en servir à des fins constructives. C'est aux Nations Unies que cela doit se faire.

Les tâches sont multiples, les conflits régionaux nombreux, mais des signes de plus en plus fréquents nous indiquent que des progrès sont possibles.

Les événements récents en Afghanistan en sont un exemple. Huit ans après l'invasion de l'Afghanistan, l'Union soviétique a enfin commencé à retirer ses forces. Plus de la moitié d'entre elles est déjà partie. Cela pourrait bien indiquer un nouveau réalisme à Moscou, mais c'est aussi la conséquence du courage et de la détermination du peuple afghan, et de l'appui soutenu et écrasant de cette assemblée générale. Des dizaines de milliers d'Afghans sont morts. Des millions ont été chassés de chez eux. C'est pourquoi nous attendons maintenant le retrait complet et rapide des troupes soviétiques. Il faudra alors donner au peuple afghan tout entier la possibilité de choisir un gouvernement véritablement représentatif par un acte authentique d'autodétermination. Ce n'est qu'à ce moment-là que l'Afghanistan pourra commencer à revivre.

On peut maintenant voir également que la condamnation universelle de l'occupation illégale du Cambodge par le Viet Nam commence à faire son effet. Le Royaume-Uni a été parmi les premiers à insister pour que le Viet Nam se retire du Cambodge inconditionnellement et rapidement. Le Viet Nam ne saurait maintenir à lui seul cette occupation. Sa propre économie est en ruines.

Une conséquence de la politique du Viet Nam a été l'exode massif de son propre peuple à bord de bateaux voguant vers Hong-kong et d'autres destinations. Il est temps que cesse cette migration tragique, il est temps que le Viet Nam reprenne les siens de manière humaine. La politique de Hong-kong, qui cherche à renvoyer ces hommes qui ne sont pas de véritables réfugiés, est la seule manière de faire face à ce qui, autrement, constituerait un afflux incontrôlable.

Nous pensons aussi que le moment est venu d'examiner de près la manière de parvenir à un règlement au Cambodge. L'objectif doit être d'assurer le retrait rapide et inconditionnel des forces vietnamiennes ainsi qu'un règlement politique permettant de donner au Cambodge un gouvernement stable et sûr. Par définition même une telle solution exclut tout retour aux horreurs du régime de Pol Pot.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

De même que dans le Golfe une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies offre des perspectives de paix, en Afrique australe aussi, une autre résolution permet d'espérer également que l'on pourra mettre fin à un vieux différend.

Il y aura 10 ans demain que la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité des Nations Unies a été adoptée. Cette résolution reste le meilleur cadre pour oeuvrer en vue de l'indépendance de la Namibie.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

On a procédé à la première étape cruciale du retrait de l'Afrique du Sud de l'Angola, et à l'instauration d'un cessez-le-feu effectif. L'étape suivante consiste à assurer le retrait des forces sud-africaines de la Namibie, de toutes les forces cubaines de l'Angola, et à organiser des élections libres en Namibie en vue de son indépendance. Il conviendra, à cet effet, de faire preuve de beaucoup d'ingéniosité, de persévérance et d'esprit de conciliation.

Il faudra que l'Afrique du Sud respecte l'intégrité de ses voisins indépendants. Nous espérons que la reconduction récente de l'Accord de Nkomati signifie que l'Afrique du Sud souhaite voir stabiliser la région tout entière.

L'Angola devra faire un effort résolu pour parvenir à une réconciliation au sein même de l'Angola, où la présence cubaine a contribué à conférer une portée internationale à une question qui est essentiellement d'ordre interne.

La résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité a résisté à l'épreuve du temps; il en va de même de l'engagement pris par le Gouvernement britannique de lui apporter son soutien. Nous avons proposé, il y a déjà longtemps, de fournir une unité de transmission au groupe d'assistance des Nations Unies pour la période de transition (GANUPT). Nous sommes toujours prêts à nous acquitter de notre tâche et disposés, avec nos partenaires de la Communauté européenne, à offrir notre aide à une Namibie indépendante.

Un règlement en Angola et l'indépendance de la Namibie ne sauraient résoudre en soi les problèmes tenaces de l'Afrique du Sud. Le principe qui entre en jeu est simple: c'est celui de la liberté et de la dignité de l'être humain. Nous voulons l'abolition du système d'apartheid qui étouffe sa liberté et lui dénie la dignité.

Nous devons trouver le levier qui permettra d'effectuer ce changement. Nous ne pensons pas que les sanctions globales puissent en tenir lieu. Certains voient un geste politique qu'il convient de faire, mais ce serait un geste vain, qui coûterait trop cher, si l'on songe aux millions d'emplois et de moyens de subsistance qui seraient perdus pour les Noirs.

Notre objectif est le même que celui de nos amis d'Afrique. Nous voulons mettre fin à l'apartheid. Notre aide aux voisins de l'Afrique du Sud depuis 1980 s'élève à plus d'un milliard de livres. Nous avons fourni une assistance de défense au Mozambique et au Zimbabwe. Le chemin de fer du Limpopo est actuellement en chantier avec l'assistance de la Grande-Bretagne et il est défendu par les troupes du Mozambique entraînées au Zimbabwe par des officiers britanniques.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Nous apportons un soutien aux Noirs à titre individuel et collectif, en Afrique du Sud afin qu'ils puissent s'éduquer eux-mêmes, édifier leurs propres entreprises et se libérer de l'oppression de l'apartheid.

En Afrique australe, les parties à ce différend de longue date semblent enfin rechercher une solution dans le cadre d'une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Les principes d'un règlement au Moyen-Orient ont eux aussi été énoncés dans une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies il y a 21 ans. Ces principes n'ont rien perdu de leur validité aujourd'hui. Aussi bien Israël que les Palestiniens ont un sentiment historique d'injustice. Les attaques terroristes lancées contre Israël agglavent au lieu de l'atténuer ce sentiment d'injustice, et la répression violente des aspirations des Palestiniens compromet la recherche d'un règlement pacifique.

La communauté internationale ne peut pas se permettre de renoncer à rechercher la paix. La nécessité d'une conférence internationale, avec la participation des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, est aujourd'hui plus vitale que jamais. Nous persévérons dans nos efforts pour contribuer à créer les conditions propices à la convocation d'une telle conférence.

Au Sahara occidental, nous avons vu les deux parties au différend se rapprocher grâce aux efforts louables du Secrétaire général. Elles ont admis qu'un référendum est le seul moyen de résoudre leurs divergences. J'espère que cette volonté de rechercher des solutions pacifiques sera contagieuse.

A propos d'un différend qui concerne la Grande-Bretagne elle-même, je dirai une seule chose: le droit des habitants des îles Falkland à l'autodétermination ne saurait faire l'objet d'un compromis; mais mon pays continuera, de manière énergique, à rechercher les moyens de rétablir des relations plus normales avec l'Argentine.

Les différends régionaux dans le monde sont loin d'être les seuls et les pires problèmes auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Les conflits internes posent parfois les problèmes les plus complexes et les plus difficiles à résoudre auxquels la communauté internationale ait à faire face actuellement. Ils sont parfois plus aigus que les conflits entre voisins. Ils échappent souvent aux procédures et aux mécanismes que nous sommes habitués à appliquer. Et pourtant, la façon dont ils déchirent la trame même des nations est une cause de tension et un défi lancé à la communauté internationale.

sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

La tragédie du Liban est un exemple de conflit subnational de ce genre qui coupe un pays en deux et en même temps s'étend au-delà de ses frontières. Nous pourrions citer d'autres exemples. Au début du mois, j'ai vu au Soudan les conséquences tragiques d'un conflit interne non résolu. Et le conflit en Ethiopie a exacerbé les horreurs de la famine et de la faim dans ce pays.

En Birmanie, nous avons été indignés d'apprendre que des manifestants sans arme, des femmes et des enfants, avaient été massacrés au cours des trois derniers mois. De tels actes de violence ne résoudront rien. Les autorités birmanes doivent reconnaître que le seul moyen de résoudre de manière durable la crise interne du pays est de répondre aux aspirations de la population birmane en lui octroyant une plus grande liberté et en lui assurant une démocratie multipartite.

Ce type de problème interne pose des difficultés particulières à la communauté internationale. Nous devons oeuvrer de façon énergique pour les résoudre.

Je me félicite de la reprise du processus de paix à Chypre. Le Secrétaire général a rencontré sur l'île les dirigeants des deux communautés. On s'est mis d'accord pour négocier un règlement juste et durable d'ici au 1er juin prochain.

Au moment où nous sommes réunis ici, un autre événement international se déroule à l'autre bout du monde. A Séoul, en Corée, les jeux Olympiques sont un hommage au progrès économique et politique remarquable de ce pays. Nous nous félicitons des contacts récents qui ont eu lieu entre le Nord et le Sud; nous espérons qu'ils contribueront à améliorer l'atmosphère et qu'un jour le peuple coréen pourra être représenté parmi nous au sein de cette institution.

Notre coopération peut s'étendre à de nouveaux domaines afin de faire face à de nouveaux défis à la paix et à la sécurité internationales, apparus après la création de l'Organisation des Nations Unies.

La lutte contre le terrorisme international en constitue un exemple. A la suite du détournement du vol KU 422 en avril, la Grande-Bretagne a pris une mesure qui a permis d'aboutir à un accord au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale sur la saisie des avions détournés, afin d'éviter que cette crise de détournements ne s'étende d'un pays à un autre. Nous devons, à partir de cette mesure, renforcer la protection internationale contre de futurs détournements d'avion.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Uni)

Le fléau des crimes liés aux stupéfiants exige de nous une réaction concertée. Dans certaines parties du monde, les forces néfastes du trafic de drogues font autant de ravages que des conflits armés traditionnels. A titre individuel, de nombreuses nations pourraient s'estimer victimes de forces qu'elles ne peuvent contrôler, mais ensemble la communauté internationale est incomparablement plus forte que la plus forte des menaces. Nous devons créer des armes puissantes pour nous-mêmes, surtout en refusant que le système financier soit utilisé par ceux qui profitent de ce commerce et en interdisant le réinvestissement de fonds dans ce trafic grâce à une coopération dans le but de saisir les avoirs des trafiquants de drogues où qu'ils se trouvent. Mon pays a adopté des mesures juridiques dans ce sens. Nous ne pouvons pas agir seuls. Nous prions instamment la communauté internationale d'envisager d'agir de même.

Pour lutter contre les terroristes, les auteurs de détournements d'avions et les trafiquants de drogue, nous devons trouver les moyens de nous attaquer directement au milieu qui leur procure ce dont ils ont besoin. Nous devons les priver des moyens financiers et du refuge qu'ils recherchent de l'autre côté des frontières. Les drogues et la terreur sont partenaires dans le crime. Nous devons être partenaires dans cette organisation dans la lutte contre ces fléaux.

Nous devons nous unir également pour lutter contre des maux qui ne sont pas le fait de l'homme, mais dont la solution dépend de l'homme. Lorsque le SIDA est apparu, on a constaté une tendance à se retrancher derrière des arguments d'ordre moral, de maximiser le blâme et de minimiser l'action. Mais depuis, nous avons beaucoup appris. Au mois de janvier, des ministres de la santé du monde entier se sont réunis à Londres pour débattre ouvertement du problème, comparer nos expériences et coopérer dans la recherche de solutions. Face à des problèmes aussi disparates et complexes, il n'est pas toujours facile à la communauté internationale d'agir. Néanmoins, plus nous serons unis et plus nous aurons de chances de trouver des solutions. Je suis convaincu que nous pouvons progresser davantage.

J'ai commencé mon intervention en parlant de ma visite récente en Afrique et j'ai dit comment différents pays, aidés par la communauté internationale, font face aux catastrophes provoquées par l'homme et aux catastrophes naturelles. Dans chacun des cinq pays africains que j'ai visités, j'ai pris toute la mesure des problèmes économiques avec lesquels chacun de ces pays est aux prises. Leur expérience se retrouve dans d'autres continents.

Sir Geoffrey Howe (Royaume-Pi

C'est pourquoi nous nous félicitons chaleureusement de l'issue heureuse, le week-end dernier, de la réunion tenue sous les auspices des Nations Unies, au cours de laquelle il a été procédé à un réexamen du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990. Nous continuerons de faire tout notre possible pour fournir une aide. Nous pouvons maintenant aller de l'avant sur la base de notre association avec les pays intéressés.

Les disparités entre les riches et les pauvres ne sauraient être effacées du jour au lendemain. Cela demandera du temps. L'aide peut être précieuse. De même que la création de conditions plus ouvertes sur le plan du commerce international et une réforme économique interne, dans le cadre d'un ajustement structurel et avec l'appui approprié d'autres pays. Il est important d'alléger le fardeau de la dette en faveur de ceux qui sont les moins à même de le supporter. Telles sont les questions au sujet desquelles la Grande-Bretagne continuera à jouer un rôle éminent et, à bien des égards, un rôle de catalyseur.

Les propositions qui visent l'allègement de la dette, que nous avons émises il y a un an, commencent à porter leurs fruits. Elles ont permis à un certain nombre de pays de bénéficier d'un rééchelonnement de leur dette, à des conditions de faveur, avant la fin de l'année. Mais, en dernière analyse, c'est aux gouvernements et aux peuples des pays intéressés qu'il appartient de forger leur propre destinée. Nous les appuyons dans leur ferme volonté d'atteindre cet objectif et nous travaillerons au renforcement des liens qui nous unissent à eux.

Un nouvel état d'esprit est apparu à travers le monde, qui s'efforce de respecter les engagements que nous avons tous contractés aux termes de la Charte des Nations Unies. Il y a une volonté renouvelée de faire que cette organisation œuvre à notre bien commun. Il nous faut préserver cet état d'esprit et cette volonté dans l'année à venir.

La séance est levée à 12 h 50.